



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

ÉQUIPE PRÉSIDENTIELLE
BILAN D'ACTIVITÉ 2015



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC



SOMMAIRE

Denis VARASCHIN , président	3
Thierry VILLEMIN , premier vice-président, Conseil d'administration et relations internationales	4
Nicole ALBÉROLA , vice-présidente assesseure, Inter-établissements	8
Roman KOSSAKOWSKI , vice-président, Recherche	10
Rachel BOCQUET , vice-présidente assesseure, Relations avec les entreprises	13
Philippe GALEZ , vice-président, Formation et vie universitaire	16
Jean-Louis PIN , vice-président assesseur, Orientation et insertion professionnelle	20
David BAILLEUL , vice-président, Personnels et action sociale	23
Thierry ROLANDO , vice-président, Communication et développement	25
Jean-Pierre BÉGUIN , vice-président, Patrimoine et développement durable	28
Laurent TABOUROT , vice-président, Systèmes d'information	30
Lionel VALET , vice-président, Enseignement numérique	33
Jean-Louis FERRARINI , conseiller pédagogique de l'établissement	36
Pascale BALLAND , chargée de mission, VAE / VAPP	38
Fabienne GILLONNIER , chargée de mission, Égalité femmes / hommes	40
Nadine BUÈS et Pascal BOUVIER , chargés de mission, Vie culturelle étudiante et personnels	42
Nathalie CAYLA , chargée de mission, Culture scientifique et technique	44
Benoît STUTZ , chargé de mission, Solaire	46
Annie ROUARD , chargée de mission, Relations avec l'Institut Français du Tourisme	47
Frédéric TURPIN , chargé de mission, Francophonie	49
Massimo LUCARELLI , chargé de mission, Europe et transfrontalier	51
Thierry ROLANDO , chargé de mission, Relations avec la Suisse	54
Stéphane BAUZAC , chargé de mission, Téléphonie et télécoms	56

PRÉSIDENT

Denis VARASCHIN

presidence@univ-smb.fr



Ouvrir ce livret, le quatrième d'une série entamée début 2013, est un plaisir renouvelé.

Nécessairement éloignés au quotidien de la « vieille maison » de la rue Marcoz, les collègues ne connaissent pas toujours l'action opérée par la présidence, ses vice-présidents et chargés de mission, les services centraux et les services communs. Ces quelques pages permettent de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui portent ces démarches, en relation chaque jour plus étroite avec les composantes de formation et de recherche, qui participent tout aussi pleinement à la réussite de notre université.

Ce livret porte aussi depuis ses débuts la volonté d'amélioration de l'organisation de notre établissement, qui passe par la transparence, le partage de l'information et le rendre compte.

Cette année aura été marquée par de nouvelles réussites en formation et en recherche, synthétisées par une belle 13^e place au classement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français réalisé par *US News & World Report*.

Elle aura également connu une autre avancée d'importance : le positionnement stratégique de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est admis, compris et soutenu, tant sur nos territoires qu'au niveau national. Il porte la volonté de faire émerger une coopération loyale et équitable entre les établissements du site académique.

Au cours de l'année qui s'ouvre, il faudra veiller à récolter judicieusement les fruits des choix avisés qui ont été réalisés et des lignes tracées qui ont été solidement tenues, au fil des délibérations votées par le conseil d'administration, le plus souvent à une large majorité. Uni, notre établissement est et sera toujours plus fort.

Thierry Mandon, Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur, a été explicite lors de notre rencontre du 29 septembre : « Une ComUE » ne se conçoit pas comme " un empire " où un établissement dominerait les autres. Ces regroupements n'ont pas vocation à déboucher sur des fusions sauf, bien entendu, si des membres de la ComUE le souhaitent, mais aucune pression n'a lieu d'être exercée dans ce sens, y compris dans le cadre d'un projet de Programme d'Investissement d'Avenir. Face à la diversité qui constitue la réalité mais aussi la richesse de l'enseignement supérieur et de la recherche de notre pays, une coopération renforcée permet de répondre aux enjeux liés aux évolutions actuelles ».

Cette année encore, ce livret a été réalisé totalement en interne et à moindre coût. Nous remercions tous ceux qui ont rendu possible sa réalisation, notamment les auteurs des textes ainsi que le service Communication. Nous souhaitons que cette publication puisse évoluer dans sa forme et, arrivée à maturité, devenir en 2017 un rapport d'activité au sens plein et entier du terme.

PREMIER VICE-PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RELATIONS INTERNATIONALES

Thierry VILLEMIN

vpca@univ-smb.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le vice-président du conseil d'administration (VPCA) est en charge de l'ensemble des questions relatives à la gouvernance et aux ressources financières de l'établissement. Il prépare les réunions du conseil d'administration en formation plénière et restreinte et anime les commissions de travail qui lui sont rattachées (bureau du CA, commission des moyens, commission des statuts, etc.). Le VPCA prépare, avec l'appui des directions des Affaires financières, de l'Aide au pilotage et des Ressources humaines, le budget initial et les budgets rectificatifs de l'année. Il anime les dialogues de gestion avec les composantes et participe au dialogue de gestion avec les unités de recherche.

Le VPCA représente l'établissement dans ses relations extérieures pour les questions d'ordre financier, notamment auprès de la ComUE UGA, et lorsque le président est empêché. Il est également en charge des questions internationales et anime la CODRI. Il reçoit les délégations étrangères en visite dans l'établissement et prospecte auprès des établissements à l'étranger.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Plusieurs perspectives d'action avaient été annoncées à la suite du bilan 2014. Ce

rapport en propose un point de situation, complété par quelques éléments nouveaux apparus en cours d'année. Sur chacun de ces éléments, quelques pistes indiquées en italique indiquent les poursuites envisageables.

BUDGET

Mise en place des dispositions de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)

L'année 2015 a été l'occasion de se mettre en « ordre de marche GBCP ». À plusieurs occasions cette question a été évoquée et discutée (journées vertes des directeurs de composantes, conseil des directeurs de composantes, comité technique). Les notions nouvelles (autorisations d'engagement, crédits de paiement, centres de responsabilité budgétaire, centres de service partagé, services opérationnels) ont été explicitées et les enjeux de la réforme présentés. Un courrier a été adressé à l'ensemble des directrices et directeurs de composantes, d'unités de recherche et de services ainsi qu'aux responsables administratives et administratifs. Une équipe projet et un comité de pilotage ont été constitués. Enfin, le budget initial 2016 a été présenté et voté au format GBCP, comme l'exige désormais la réglementation.

Des formations doivent être mise en place en 2016. Le mouvement des personnels et la campagne d'emploi devront tenir compte des préconisations du groupe projet.

Généralisation de la mutualisation des amortissements et des investissements, avec extension du dispositif mis en place en 2014 au domaine de la recherche.

Cette importante évolution annoncée, qui constituait le second et dernier volet de la globalisation des amortissements et des investissements a été réalisée. La charge d'amortissement sera maintenant mieux maîtrisée dans la mesure où la budgétisation de crédits pour des investissements non compensés est maintenant soumise à des plafonds contrôlés au niveau de l'établissement. Le dispositif mis en place est une évolution majeure pour les unités de recherche qui, dans un cadre harmonisé, pourront désormais réaliser des investissements sans craindre de devoir faire face les années suivantes à des obligations d'amortissement qui dépasseraient leurs capacités de financement propre. L'extension de ce dispositif au domaine de la recherche a nécessité un dialogue approfondi avec les directrices et directeurs d'unité de recherche d'une part, ainsi qu'avec les composantes. D'un point de vue technique, une nouvelle structuration des centres financiers relatifs à la recherche a été proposée et un regroupement a été opéré au sein d'une unité budgétaire unique intitulée « UB Labo ». Cette évolution est concomitante de la suppression du SAIC, votée fin 2015. *Le budget initial 2016 propose donc un schéma simplifié et transversal pour la gestion de la recherche. Il pose les bases nécessaires pour opérer un meilleur pilotage et ouvrir de nouvelles possibilités de gestion simplifiée et réactive dans le cadre de la GBCP.*

Fin des allocations de retour à l'emploi financées par l'établissement et adhésion à Pôle Emploi

Au 1^{er} mars 2015 l'établissement a adhéré au dispositif Assedic et, pendant les six mois suivants, il a dû faire face au délai de carence imposé. Pour financer la double charge ARE-Assedic pendant cette période, un prélèvement exceptionnel sur le fonds de roulement a été négocié auprès du rectorat et son montant réparti en fonction des nouvelles charges. Depuis le 1^{er} septembre 2015, l'USMB bénéficie pleinement du dispositif. Elle doit néanmoins continuer à faire face aux obligations d'indemnisations contractées avant cette date. Celles-ci s'éteindront peu à peu dans les années à venir, mais nécessitent encore une anticipation budgétaire. Le passage au « dispositif Pôle emploi » était fortement attendu par les unités de recherche. Il a déjà produit des effets sensibles. Depuis le 1^{er} septembre, on note une augmentation des CDD proposés par les unités de recherche qui n'hésitent plus à embaucher, lorsqu'elles en ont le besoin et les moyens. De plus, les cotisations versées en charges employeur sont maintenant éligibles en justification de frais de personnel, contrairement aux provisions constituées antérieurement, et qui imposaient des acrobaties de gestion. *En 2016, il conviendra de s'assurer des effets bénéfiques de la mesure (retour des contrats de recherche en gestion à l'université pour les UMR, libération de l'embauche de CDD en appui de la recherche, augmentation du volume de contrats, etc.) et de bien gérer l'épuisement des provisions constituées pour les ARE restant à la charge de l'établissement.*

PILOTAGE

Cartographie des activités

Annoncée fin 2014, elle a été réalisée sous la supervision du vice-président communication et développement. Cette importante mise à plat de l'utilisation

des ressources de l'année 2014 a servi de base au dialogue de gestion avec les composantes. Elle a permis de commencer à faire évoluer le sens de ce dialogue, d'une vision qui était celle de la négociation d'une subvention centrale à celle d'un échange intégrant l'ensemble des charges et des ressources de la composante. *Cette approche du dialogue de gestion devra être poursuivie en 2016 et le calendrier des rencontres anticipé dès la fin du printemps.*

Évaluation prévisionnelle du coût de l'offre de formation et analyse de sa soutenabilité financière

Ametys a permis de réaliser une évaluation complète et fine de la charge d'enseignement à partir d'une estimation prévisionnelle des effectifs étudiants. Sur cette base, il apparaît que globalement la charge d'enseignement de la nouvelle offre de formation reste au niveau de celle observée les années antérieures malgré des hausses sensibles d'effectifs. Ceci résulte principalement de l'optimisation des parcours (portails en L1, fermeture d'options) mais cet effort reste néanmoins limité car il ne redonne pas les marges de manœuvre nécessaires pour mener une politique incitative dans le contexte budgétaire actuel très contraint.

C'est pourquoi, le dialogue de gestion 2016 avec les composantes devra être rénové pour se fonder davantage sur l'estimation de la charge réalisée par Ametys.

Budget de la masse salariale

La prévision réalisée en 2015 sur les dépenses de masse salariale s'est avérée précise au final. Quelques changements méthodologiques ont été opérés et permettent désormais de mieux comprendre les évolutions d'un mois à l'autre. *Des progrès restent néanmoins à faire pour fiabiliser la prévision en budget*

initial. Le dispositif mis en place au moment de la préparation du BI 2016 devrait le permettre, au travers du suivi mensuel rénové qui sera réalisé.

GOVERNANCE

Révision du projet d'établissement

De nouvelles fiches projet relatives aux volets « gouvernance » et « international » ont été rédigées à la suite de la réflexion des groupes de travail. Une estimation financière sommaire du coût de l'ensemble des projets a été réalisée. *Il reste à négocier avec la DGESIP puis à faire valider le projet par le CA, dans sa version actualisée.*

Entrée des directeurs d'unités de recherche au sein du conseil des directeurs de composantes (CDC)

L'évolution du CDC a été voulue pour instaurer un équilibre entre les directeurs des UFR/instituts/école et des unités de recherche : chacun possède sept représentants à compter du 1^{er} janvier 2016. *L'an prochain, il sera intéressant d'intégrer les responsables des sites au bureau de l'équipe présidentielle.*

Statuts du SUAPS, de l'UFR SceM et de la fondation USMB

L'année 2015 a été l'occasion de revoir les statuts du SUAPS, de le doter d'un règlement d'usage des équipements sportifs et de valider des statuts pour l'UFR SceM et la fondation USMB. *En 2016, il conviendra de formaliser le fonctionnement et la composition de certaines instances ad hoc comme la CODRI ou le COSSI.*

RELATIONS INTERNATIONALES

Organisation d'un événement international à l'échelle de l'université

Celui-ci a pris la forme d'une semaine

internationale du 12 au 16 octobre 2015. *Cette semaine a été un succès et elle sera renouvelée, sous une forme légèrement adaptée.*

Approfondissement significatif des relations avec la HES-SO et l'Université de Genève (UNIGE)

Visite en délégation au Québec

Cette visite, réalisée avec la directrice de la DRI et le VP enseignement numérique, s'est déroulée du 16 au 20 février. Elle a été l'occasion de rencontrer plusieurs partenaires québécois, notamment l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), avec qui plusieurs actions conjointes ont été lancées et suivies tout au long de l'année. *Le fort rapprochement dans plusieurs domaines opéré avec cet établissement devra se poursuivre en 2016.*

Approche des universités marocaines et malgaches avec objectif de développement de formations délocalisées

Cet objectif n'a pas été travaillé spécifiquement. *Pour autant, la fin du TEMPUS P@lmes devrait fournir l'occasion de relancer la démarche en 2016, pour ce qui concerne le Maroc.*

Cycle « Écoles d'été internationales d'Évian »

Une école s'est déroulée du 28 août au 2 septembre 2015 sur le thème des énergies renouvelables. Elle a été co-organisée par l'USMB, la HES-SO et l'UQTR ; elle a connu un vif succès. Les partenaires se sont déclarés favorables pour co-organiser d'autres écoles, à Évian et ailleurs. *Pour 2016, une école à Évian est initiée sur le thème de la gestion de crise et une nouvelle école sur les énergies renouvelables se déroulera à Shawinigan (Canada).*

Identification des partenaires stratégiques parmi les partenaires « Erasmus+ »

Ce travail de fond a été amorcé par le chargé de mission « Europe », notamment à l'occasion de la semaine internationale. L'assemblée annuelle de l'EAIE (*European Association for International Education*), qui s'est tenue à Glasgow, a aussi été l'occasion de compléter ce travail qui devra être poursuivi en 2016.

Partenariat stratégique avec une grande université étrangère

Plusieurs contacts ont été établis (rencontre avec la *Tufts university*, participation à l'assemblée annuelle de la NAFSA – *Association of International Educators* – à Boston, contacts via le réseau ISEP, etc.), qui révèlent la difficulté à atteindre l'objectif fixé avec une université nord-américaine, du moins tant que l'offre de formation de l'USMB est aussi peu fournie en cours en anglais. *La priorité sera donnée en 2016 au développement de collaborations avec les partenaires transfrontaliers, suisses notamment.*

Politique linguistique pour accompagner la mobilité et l'élargissement des bassins d'emploi

Une fiche spécifique a été rédigée dans le cadre du projet d'établissement. *La mise en œuvre reste à réaliser ; elle devrait s'étaler sur plusieurs années, en impliquant les personnels concernés et en s'appuyant sur un usage renforcé et raisonné du numérique. Un service transversal d'apprentissage des langues étrangères, incluant le français langue étrangère, pourrait être constitué.*

VICE-PRÉSIDENTE ASSESSEURE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Nicole ALBÉROLA

vp.inter-e@univ-smb.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Avec le président, la VP inter-établissements représente l'USMB au sein des instances de la ComUE UGA et contribue à la réflexion stratégique sur la place de l'USMB au sein du site académique de Grenoble. Durant cette année riche en bouleversements liés à la nouvelle donne institutionnelle et aux contraintes de la préparation de la contractualisation de l'établissement dans le nouveau cadre imposé, la VPIE a apporté sa contribution à de lourds dossiers portés par l'ensemble de l'équipe présidentielle.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

L'USMB dans le contexte du site académique de Grenoble et de la loi ESR

La VPIE, membre du bureau et du CA de la ComUE UGA et deuxième représentant de l'USMB auprès de ces instances, s'est employée à faire connaître et défendre au mieux le positionnement et les intérêts de l'USMB au sein du site académique de Grenoble.

Parmi les différentes possibilités offertes, le CA de l'USMB a opté pour un statut d'associé renforcé. Le projet de convention d'association renforcée à la ComUE UGA a été finalisé au cours de cette année, grâce au travail mené par l'ensemble de l'équipe et après de longues négociations.

En étroite collaboration avec les VP directement impliqués, la VPIE a travaillé

également à l'analyse critique du nouveau règlement intérieur de la ComUE UGA ainsi que des statuts des pôles de recherche dans lesquels les laboratoires de l'USMB sont impliqués.

En appui au VPCA, la VPIE a contribué à l'analyse critique du budget 2015 de la ComUE UGA afin que les intérêts de l'USMB soient préservés au mieux. Elle a participé à la seule réunion organisée pour le budget 2016.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation du projet du site académique, porté par la ComUE UGA, la VPIE est intervenue en concertation avec l'équipe présidentielle pour défendre le principe de convergence des moyens pour les établissements de l'académie de Grenoble, et en particulier pour que les étudiants de l'USMB puissent bénéficier de services équivalents à ceux du site grenoblois. Ces demandes n'ont été que très partiellement entendues.

L'USMB et la préparation du contrat de l'établissement

La VPIE a contribué à l'élaboration du contrat pluriannuel de l'USMB, en s'appuyant sur un parangonnage des actions et projets des autres établissements de la région Rhône-Alpes.

Poursuivant le travail entamé en 2013 et 2014, la VPIE, sous l'égide du VPF, a participé à la réflexion sur la future offre de formation, en particulier concernant les masters. Membre du CEEDOF (Comité d'Expertise et d'Évaluation de l'Offre de Formation), elle a contribué à l'expertise de plusieurs dossiers de demande d'accréditation.

En outre, la VPIE participe au groupe de travail visant le développement de la FTLV de l'USMB au travers de sa contribution à la réponse à plusieurs appels à projets ou à manifestation d'intérêt.

La VPIE a également contribué au groupe de travail consacré à l'axe « stratégie et gouvernance » de l'USMB dans le cadre du nouveau contrat.

PERSPECTIVES 2016

Avec la mise en place de la nouvelle configuration de la ComUE UGA, le rôle de la VPIE va évoluer et se situera moins au niveau institutionnel. Il sera plus centré sur le suivi du projet de site ainsi que sur le développement des projets propres à l'USMB en lien avec les établissements de son territoire et des régions connexes.



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Les activités du VPR, avec l'appui de la VP Relation Entreprises, des directeurs du collège doctoral SMB et de l'école doctorale SISEO et de la direction de la Recherche et des études doctorales comportent les activités qui abordent plusieurs aspects de la vie scientifique et administrative de l'université : participation à la répartition et à la gestion des ressources humaines affectées à la recherche, répartition des moyens financiers, techniques et immobiliers entre les laboratoires et autres structures de recherche, politique et gestion des contrats de recherche et de valorisation, politique et gestion des études doctorales, actions de diffusion de la culture scientifique et technique. À ces activités, que l'on pourrait qualifier des régaliennes et récurrentes, sont associées les missions de représentation du président et de l'établissement auprès des partenaires extérieurs : organismes de recherche, structures académiques et régionales (en particulier les ComUE) et nationales (réseaux des VPR de la CPU, Alliances, etc.) ainsi que la gestion de quelques dossiers particuliers. Enfin, la réflexion stratégique sur la politique et la structuration de la recherche, de la valorisation et de la formation doctorale à l'université et la participation au dossier du contrat d'établissement, notamment sur la partie recherche, relèvent naturellement des activités du VPR.

L'année 2015 correspond, comme

l'année 2014, au suivi de nombreux dossiers concernant l'établissement et son positionnement dans le paysage universitaire académique et régional. L'année 2015 correspond également à l'accueil des comités d'évaluation HCERES pour les dossiers de l'autoévaluation de l'établissement et des unités de recherche, auxquels s'ajoutent les dossiers de la ComUE. C'est également la ComUE qui porte le dossier de l'IDEX, qui a été déposé en janvier, puis complété en avril 2015 pour un examen par le jury international qui fera connaître sa décision en janvier 2016.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Participation à la répartition et à la gestion des ressources humaines affectées à la recherche

Ces activités concernent la politique d'emploi, les dossiers des délégations, CRCT, PEDR, d'avancements, appartenance aux laboratoires, etc.). Notons, en 2015, l'intégration réussie du groupe SYSCOM au sein du laboratoire SYMME.

Répartition des moyens financiers, techniques et immobiliers entre les laboratoires et autres structures de recherche

Ces activités concernent :

- la répartition des dotations aux laboratoires, fédérations et plateformes : en 2015, les nouvelles évaluations HCERES des unités de recherche ont amené la commission recherche du conseil

académique à ouvrir un débat sur les critères à appliquer pour la répartition de la dotation annuelle de fonctionnement. Ce débat est couplé à celui relatif à la nouvelle manière de gérer les investissements recherche à partir de l'année 2016 (mutualisation de l'ensemble des investissements recherche au niveau de l'établissement) ;

- la gestion de l'appel à projet de la commission recherche (projets de recherche, colloques, professeurs invités, post-docs), appui à la VP RE dans la gestion de l'appel à projet « Montagne » ;
- poursuite de la collaboration avec le SCDBU sur la documentation recherche (analyse détaillée des coûts des abonnements recherche, travail d'optimisation) et avec le VPSI et le SCDBU sur le projet SAGA (développement de la mise en ligne de la production scientifique en accès libre) ;
- la négociation et la préparation des appels à projet « AGIR-PEPS » et « AGIR-PÔLES » au niveau de la ComUE. Réflexion dans un groupe de travail puis au sein du conseil académique sur la politique à mener par rapport à ces appels à projet ;
- en collaboration avec le VP patrimoine et développement durable et la direction du Patrimoine, les arbitrages concernant les conventions d'occupation et les surfaces d'occupation des bâtiments « Maison de la mécatronique » (discussions et négociations avec le CNRS) et « Hélios » (discussions et négociations avec le CEA).

Politique et gestion des contrats de recherche et de valorisation (en collaboration et/ou en soutien aux actions de la VP Relations Entreprises)

Ces activités concernent :

- les contrats de recherche et subventions recherche avec

les organismes nationaux et internationaux (Europe et internationaux, ANR, etc.) et collectivités territoriales (région Rhône-Alpes, APS, etc.). Soulignons ici le très bon résultat obtenu auprès de l'ANR en 2015 (des contrats pour une somme supérieure à 1,7 M€) ;

- les contrats de recherche et de prestation de service avec les entreprises et organismes privés ;
- la politique des brevets et de la création des entreprises ;
- la politique de diffusion de la CSTI (deux actions en particulier : « Amphis pour Tous » et « Fête de la Science ») en relation avec la chargée de mission sur ce thème ;
- le suivi du dossier de la SATT et le positionnement de l'université au sein de cette structure, la poursuite des négociations portant la création de l'antenne de la SATT en Savoie Mont Blanc.

Politique et gestion des études doctorales

Il s'agit, en s'appuyant sur les directeurs du CODUS et de l'ED SISEO, de :

- mener une politique de valorisation et de développement des études doctorales à l'USMB dans un contexte académique complexe (multitude des écoles doctorales thématiques sur Grenoble, collèges doctoraux en pleine évolution, inscriptions pédagogiques auprès de la ComUE UGA, etc.) ;
- attribuer les labels DCE et autres labels aux doctorants ;
- attribuer les allocations doctorales de l'établissement, préparations des dossiers des allocations APS.

Il s'agit également :

- du suivi sur le plan politique et organisationnel du dossier du collège doctoral de site ;
- de la négociation de la prise en compte de l'activité de formation doctorale de l'université dans l'attribution des moyens dans le

cadre des enquêtes ministérielles et conventions de reversement des droits entre la ComUE et l'USMB et de la veille à l'application effective des accords conclus.

La discussion sur la nouvelle répartition des allocations doctorales, dont le nombre évolue favorablement, a été menée au CODUS et au CAC, elle a permis de proposer une répartition fondée sur des indicateurs partagés.

Missions de représentation de l'université auprès des partenaires extérieurs : organismes de recherche, structures académiques et régionales (en particulier les ComUE) et nationales

Les représentations auprès des organismes concernent :

- le CNRS et ses instituts, pour la gestion, le suivi et la politique commune des UMR et autres structures communes ;
- le CNRS, IRD et IFSTTAR pour la gestion, le suivi et la politique commune d'ISTerre ;
- l'INRA, pour la gestion, le suivi et la politique commune du CARTEL ;
- la délégation CNRS Alpes, pour la politique contractuelle ;
- le CEA, pour le dossier INES ;
- le CERN, pour les collaborations en physique.

Les représentations sur les dossiers recherche se font également auprès des universités de la région, en particulier dans le groupe de travail des VPCS de la ComUE UGA (dossiers sur des actions communes, collège doctoral, signature unique, PEPS, pôles scientifiques, etc.).

Évaluation HCERES de la formation doctorale et des unités de recherche, participation à la visite du comité HCERES pour l'établissement

- participation à la mise en place des comités d'évaluation des unités de recherche ;
- participation aux comités d'évaluation HCERES en tant que représentant

de l'établissement (19 unités de recherche, une école doctorale, collège doctoral de site) ;

- suivi des échanges ultérieurs aux visites de l'HCERES (réponses des directeurs, concertation avec les autres tutelles) ;
- participation aux réunions des comités HCERES établissement et site.

Dossiers particuliers

- suivi des dossiers CPER recherche avec, au final, trois dossiers financés : E-TIME (2 M€), Montagne-Environnement (1 M€) et IFREEMIS (1,5 M€) ;
- représentation de l'établissement dans le groupe en charge de la préparation du dossier IDEX du site ;
- participation au groupe de travail DGESIP-DGRI sur l'analyse des coûts de la formation et de la recherche puis au travail de cartographie des activités de l'établissement.

PERSPECTIVES 2016

L'année 2016 verra l'élection des nouveaux conseils de l'USMB et la mise en place d'une nouvelle équipe présidentielle.

Au plan académique, la mise en place de la ComUE UGA (avec l'université fusionnée UGA) nécessitera une série de discussions et négociations relatives à la convention d'association, le mode de fonctionnement et les actions communes ComUE UGA – USMB. La réponse apportée au dossier IDEX2 sera connue début 2016 et l'appel à projets IDEX3 sera lancé au cours de cette même année. L'USMB a des projets et des attentes fortes sur ces deux dossiers.

Au plan régional, le nouveau paysage (changement de la majorité, élargissement de la région) nécessitera de nouvelles discussions et négociations.

Enfin, au plan national, le projet du site et de l'établissement sont en cours de négociation avec le ministère et les réunions avec la DGESIP sont prévues en avril et mai 2016.

VICE-PRÉSIDENTE ASSESSEURE RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rachel BOCQUET

vpres@univ-smb.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La VPRE a pour objectif de renforcer l'ouverture, la visibilité et la reconnaissance de l'USMB auprès de son environnement socio-économique, à travers la valorisation de la recherche issue de ses 19 laboratoires. Elle est en charge du pilotage de la cellule valorisation de l'établissement qui remplit une fonction de conseil et d'appui aux laboratoires ainsi qu'à leurs partenaires industriels. Elle assure cette mission avec l'appui des acteurs du transfert de technologie aux échelles locale, académique et régionale. Les collaborations entre les laboratoires de l'établissement et les acteurs socio-économiques sont appelées à jouer un rôle croissant dans un contexte en forte évolution. Elles permettent aux entreprises d'innover dans différents champs (technologiques ou organisationnels) et aux laboratoires de disposer de moyens financiers parfois nécessaires à leur fonctionnement. Dans ce contexte, la VPRE s'attache, avec la présidence de l'USMB, à développer de nouvelles opportunités de collaborations avec le monde socio-économique. La création de la fondation universitaire USMB en novembre 2015 fournit un exemple de cette action tournée vers l'avenir.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

En 2015, les missions de la VPRE se sont concentrées autour de trois axes principaux.

Garantir la qualité des services de la cellule valorisation aux laboratoires

La simplification des procédures contractuelles réalisée en 2013 (nouvelle fiche de liaison), 2014 (procédure allégée pour les prestations) et 2015 (anticipation de la fin du SAIC au 1^{er} janvier 2016) a contribué à améliorer le délai d'instruction des dossiers. Ce gain a été consolidé avec un appui renforcé du service Juridique. L'intégration de la nouvelle chargée de valorisation a été opérée dans la continuité de la mission de la cellule. Parallèlement, la VPRE s'est attachée à faire reconnaître le besoin d'une antenne de la SATT Linksium de l'académie de Grenoble (anciennement GIFT) sur les territoires de Savoie Mont Blanc, qui permettrait d'améliorer encore la qualité des services offerts. Cette demande a été relayée par l'HCERES. Les premiers projets à fort potentiel des laboratoires SYMME (maturation) et IMEP-LAHC (incubation) sélectionnés par la SATT confortent déjà le potentiel de l'USMB en matière de transfert de technologie (*licensing*, accueil et création de *start-up*). Plus largement, tous les laboratoires de l'USMB bénéficieront dès 2016 de prestations spécifiques de la SATT (ex : cartographie des brevets, détection proactive de projets) financées par l'ANRT (5 % FNV) pour le compte de l'USMB.

Contribuer à la reconnaissance et à la visibilité de l'USMB dans le champ Montagne, Tourisme, Sport, Santé (MTSS)

Cet axe, déjà présent en 2014, a été consolidé en 2015 avec l'appui de la présidence et du VPR. Les 11 projets retenus dans le cadre de l'AAP Montagne 2014 de l'USMB donneront lieu à une vidéo réalisée par le service Communication (février 2016) et une restitution en mars 2016 auprès 32 acteurs socioprofessionnels impliqués. Fort des résultats déjà obtenus, l'AAP Montagne 2015 a été lancée et a permis de financer 9 nouveaux projets de recherche pour un montant de 80 k€ (avec restitution). Par ailleurs, la VPRE en lien étroit avec la présidence a suivi le dossier de liquidation de l'Institut de la Montagne. Dans ce cadre, un partenariat avec le cluster Montagne a été formalisé pour le développement d'un portail sur la montagne (recherche, formation et valorisation) à destination des acteurs socio-économiques.

Contribuer à promouvoir la recherche et la valorisation des laboratoires de l'USMB auprès du monde socio-économique

Les actions de mise en relation laboratoires-entreprises ont été poursuivies par une implication de la cellule valorisation au côté des laboratoires de l'USMB lors de plusieurs événements organisés par les partenaires locaux (CRITT, Thésame, Savoie Technolac) tels que les Rendez-vous des PME savoyardes sur les thèmes Santé & Prévention et Montagne (26 mars 2015), les *Rendez-vous Laboratoires-Pôles* (Plastipolis, 4 juin 2015, Techtera, 21 octobre 2015) ou encore les *Synergie-Recherche-Innovation* (SRI) : Gagnez en productivité par des réglages plus sûrs et efficaces de vos machines (SYMME, 30 avril 2015), Les enquêtes sont-elles utiles ? (LLSETI, IREGE, 27 octobre 2015). Le travail

de représentation dans de nombreuses instances, réseaux et clubs contribue également à la promotion de l'expertise des laboratoires, tant dans le domaine de la recherche que de la valorisation. L'année 2015 a été particulièrement riche en la matière dans le cadre de la création de la fondation USMB.

Au-delà de ces trois domaines d'intervention, la VPRE a contribué à des actions transversales dans le champ de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat. Elle a été également impliquée dans le projet de l'établissement.

CHIFFRES CLÉS

Les contrats financés par les acteurs socio-économiques

En 2015, 117 contrats ont été négociés et instruits en vue de leur validation par la commission des moyens de l'USMB, pour un montant total de 1,07 M d'€ (au 30/11/2015), soit une baisse de l'ordre de 3 % par rapport à 2014 (à périmètre constant).

Les brevets et la création d'entreprises

L'USMB gère un portefeuille de 28 brevets dont 5 nouveaux ont été déposés en 2015. Un projet de maturation à fort impact porté par le SYMME a été sélectionné par la SATT. Un projet d'incubation faisant appel à l'expertise d'IMEP-LAHC devrait démarrer début 2016.

La mobilité des doctorants

Comme l'année dernière, près de 20 % des doctorants de l'université ont été financés ou cofinancés par les entreprises en 2015 (conventions CIFRE ou APS).

PERSPECTIVES 2016

Il s'agira en 2016 de :

- maintenir la qualité des services de la cellule valorisation auprès des laboratoires de l'USMB ;
- développer le transfert de technologie par une détection proactive des projets à fort potentiel au sein des laboratoires de l'USMB avec l'appui de la SATT ;
- assurer le déploiement de la SATT en Savoie Mont Blanc par une présence effective au sein de l'USMB ;
- concrétiser le partenariat USMB/cluster Montagne pour le développement d'un portail sur la montagne ;
- être en appui de la fondation USMB.

VICE-PRÉSIDENT FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Philippe GALEZ
vpcevu@univ-smb.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le VPFVU met en œuvre la politique de l'université dans les domaines qui relèvent de sa compétence et anime la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Pour remplir sa fonction, il s'appuie en premier lieu sur la direction des Études et de la vie étudiante (DEVE) mais aussi sur les services de l'université en relation directe avec les usagers, le pôle observatoire de la direction de l'Aide au pilotage (DAP) et le service Communication. Il travaille en collaboration avec le vice-président orientation et insertion professionnelle, le vice-président enseignement numérique, trois chargés de mission (pédagogie, culture, validation des acquis), ainsi que les référents SHN et C2i niveau 1 de l'établissement.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

L'évaluation externe par le HCERES

Les rapports d'évaluation externe des formations et des champs de recherche et de formation établis par les experts du HCERES ont été reçus en mars 2015. Les observations adressées en retour ont été coordonnées par la vice-présidence FVU et la présidence de l'établissement. Elles ont marqué la fin d'une campagne d'évaluation qui aura mobilisé l'établissement pendant plus d'une année.

L'accréditation et le projet d'établissement

À la suite de la campagne d'évaluation, l'établissement a finalisé son projet formation au terme d'un travail de réflexion, de concertation et d'organisation de plusieurs mois des équipes pédagogiques, des composantes, de la DEVE, de la DAP et de la vice-présidence FVU. Ce projet a pris la forme de fiches AOF, une pour chaque mention de licence, licence professionnelle (LP) et master, et d'un dossier d'accréditation portant sur un état des lieux des pratiques de l'USMB, les objectifs du prochain contrat et la soutenabilité financière de la nouvelle offre de formation. L'ensemble des documents a été adressé à la DGESIP au mois de juillet 2015. Grâce à la saisie des maquettes pédagogiques dans l'application Ametys, la charge totale de la nouvelle offre de formation a pu être estimée au plus juste. Elle est voisine de 306 000 heures. Son augmentation par rapport à la charge constatée en 2013-2014 est limitée à 2 500 heures malgré un accroissement prévisionnel des effectifs de 2 000 usagers (+ 16%).

Les avis provisoires relatifs aux formations ont été transmis à l'établissement par la DGESIP le 19 novembre. Pour l'USMB, il s'agit de 50 avis « favorables » (F), 21 « demandes d'information » (I) et 6 avis « défavorables en l'état » (D).

Après consultation des responsables concernés, des premiers éléments de réponse relatifs aux avis D et à certains avis I ont été apportés aux conseillers

scientifiques de la DGEIP lors d'une réunion à Paris le 26 novembre, en présence des autres établissements du site. Les réponses écrites ont été adressées en deux fois, les 6 et 22 décembre. Seize fiches AOF modifiées ont été jointes à ces envois.

Les avis révisés seront transmis à l'établissement au fil de l'eau. La période qui précédera la consultation du CNESER (février 2016) et la prise de l'arrêté d'accréditation (mars 2016) sera mise à profit par l'établissement pour dialoguer avec la DGEIP si cela devait s'avérer nécessaire.

Le volet établissement du projet de site fera quant à lui faire l'objet d'une réunion dédiée avec la DGEIP au mois de mai 2016. Cette disjonction entre le projet de l'établissement et l'accréditation des formations n'est pas satisfaisante, notamment car elle gomme la cohérence de la politique de l'USMB en application du principe d'autonomie. Comment apprécier les demandes d'ouverture ou de renouvellement de formations sans les replacer dans le contexte de la stratégie générale de l'université ?

Enfin, l'absence d'instance de concertation relative à la formation au sein de la ComUE UGA n'a pas permis de mener des discussions approfondies sur l'offre de formation du site. L'établissement a dû s'en remettre à des contacts individuels et à des interventions ponctuelles de la vice-présidence FVU.

Ametys

Après le déploiement opéré au cours du deuxième semestre 2014, l'année 2015 a été intensément consacrée à édifier la nouvelle base dématérialisée de l'offre de formation de l'USMB. L'hiver et le printemps ont été consacrés à la saisie des maquettes pédagogiques par les équipes et les composantes avec le soutien de

la cellule Ametys. Cette première phase du projet a permis de calculer avec une précision et une facilité inédites la charge prévisionnelle de la nouvelle offre de formation. Les champs de communication ont été renseignés en novembre et décembre, et l'offre de formation 2016-2017 a pu être mise en ligne le 21 décembre 2015. Il s'agit là d'un progrès considérable par rapport à la situation antérieure, que l'université doit au travail conjoint et remarquable des équipes pédagogiques, des composantes, de la cellule Ametys et du service Communication. Il sera complété, de janvier à juin 2016, par la saisie des syllabus. Tout internaute aura ainsi accès au détail, cours par cours, de l'offre de formation de l'établissement avant sa mise en œuvre.

Évaluation des formations et des enseignements

La CFVU a adopté en septembre 2015 la Charte de l'évaluation des enseignements et le Guide de l'évaluation des formations et des enseignements à l'USMB. La première précise les principes fondamentaux qui doivent impérativement être respectés, confidentialité pour les enseignants et anonymat pour les étudiants. Le deuxième décrit les trois niveaux d'évaluation retenus par l'université :

- l'évaluation générale des formations et de la vie étudiante ;
- l'évaluation indicative des enseignements ;
- l'évaluation approfondie des enseignements sur la base du volontariat et accompagnée par un conseiller pédagogique.

Il précise également les engagements de l'université, des composantes, des enseignants et des étudiants.

Des réunions avec chacune des composantes ont été et seront organisées

pour présenter la démarche de l'université, les outils mis à la disposition des équipes et l'aide apportée par la DAP.

Conventions avec les CPGE

En application de la loi ESR de 2013, l'USMB a signé le 10 juillet 2015 de nouvelles conventions avec six lycées abritant des CPGE (un de plus qu'en 2012) : Berthollet (Annecy), Champollion (Grenoble), Lachenal (Pringy), Monge (Chambéry), Vaucanson (Grenoble) et Vaugelas (Chambéry).

Ces conventions précisent les modalités d'inscription et de réorientation des élèves de CPGE à l'USMB, les conditions de validation des années de licence et les services apportés aux élèves et aux enseignants de CPGE par l'USMB, notamment dans les domaines de l'innovation pédagogique et de la documentation. Plus de 300 élèves de CPGE sont désormais inscrits en parallèle à l'USMB. La mise en œuvre effective de ces partenariats et la préparation de conventions avec les STS feront l'objet de concertations avec les lycées au début de l'année 2016. Ce dossier est géré conjointement avec le vice-président orientation et insertion professionnelle.

L'année 2015 a également vu l'extension du dispositif de réorientation des étudiants de la PACES de Grenoble à neuf mentions de licences de l'USMB, la mise en ligne des résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés, la mise en place d'un statut de l'auditeur libre de l'USMB et la révision de la grille de rémunération des emplois étudiants.

Ouvertures de formations en 2015

Les formations suivantes ont été ouvertes en 2015 :

- parcours Conseiller patrimoine agence dans la spécialité Banque

du master Économie – Finance (IAE, alternance) ;

- parcours Développement et internationalisation des entreprises et des territoires dans la spécialité Négociations interculturelles du master LEAIO (LLSH, FI) ;
- DU Communication des entreprises et des collectivités (SUFCEP/Altus, FC) ;
- DU Motricité, ostéopathie, kinésithérapie du sport (SceM, FC) ;
- DU Études juridiques (FD, FI) ;
- DU Gérer son activité en mode projet (SUFCEP/Altus, FC).

Fermetures de formations en 2015

Les formations suivantes ont été fermées en 2015 :

- DU Spécialiste en marketing pour tourisme ou hôtellerie (IAE) ;
- LP Conseiller en maîtrise de l'énergie pour le secteur agricole (SceM) ;
- LP Promotion de la santé et éducation pour la santé (LLSH) ;
- première année du parcours Psychologie de la licence MIASHS (SceM) ;
- spécialités Mécatronique et Traitement de l'information du master ERSI (PAC).

Des résultats toujours très encourageants

L'année 2015, comme les précédentes, a apporté son lot de statistiques relatives à la réussite des étudiants et à l'insertion professionnelle des diplômés. Grâce à l'engagement de tous, l'USMB peut toujours se féliciter d'obtenir de très bons résultats et de figurer parmi le peloton de tête des universités françaises. Elle peut également se réjouir de l'arrivée d'un nouveau médecin de prévention, directeur du SUMPPS.

PERSPECTIVES 2016

Ces principaux dossiers se poursuivront en 2016, au travers :

- du dialogue avec la DGESIP en vue de l'accréditation ;
- de la poursuite du déploiement des différentes fonctionnalités d'Ametys (MCC, ADD, RNCP) ;
- de la poursuite des rencontres avec les composantes pour généraliser l'évaluation indicative des enseignements ;
- de signatures de conventions avec les Sections de Technicien Supérieur (STS) de Savoie Mont Blanc et territoires environnants ;

- de publication des taux de réussite en application de la loi ESR du 22 juillet 2013.

Trois demandes d'ouverture de Cours master en ingénierie (CMI) ont été déposées auprès du réseau FIGURE à la fin de l'année 2015 : Mathématiques appliquées (modélisation mathématique et simulation numérique), Ingénierie en géosciences, Informatique. Les adossements recherche ont été jugés favorablement, il s'agit d'un prérequis indispensable, et la décision finale de labellisation interviendra en mai 2016 pour une ouverture prévue en septembre 2016.

VICE-PRÉSIDENT ASSESSEUR ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Jean-Louis PIN

vpoip@univ-smb.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le VPOIP est en charge, en collaboration avec le VPFVU, des activités liées aux relations avec les lycées pour promouvoir l'offre de formation et les activités liées à l'insertion professionnelle des étudiants. Toutes ces activités s'appuient sur le SCUIO-IP.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

L'information et l'orientation des lycéens (LLU)

Nos opérations phares récurrentes, déjà bien connues, ont été reconduites et élargies en 2015 : la Journée du lycéen (près de 2 500 élèves accueillis), la Journée portes ouvertes (JPO avec plus de 6 300 visiteurs) ou encore la participation à six salons d'étudiants (Grenoble, La Roche-sur-Foron, Chambéry, Annecy, Lyon, Villeurbanne pour les masters). Pour ces opérations, l'ensemble de l'établissement se mobilise (service Communication et, bien entendu, les composantes). Rappelons que, depuis trois ans maintenant, la JPO a acquis une nouvelle vocation : à côté de l'accueil des primo-bacheliers, cette journée porte aussi sur les poursuites d'études ou passerelles possibles pour nos étudiants (L3, LP ou masters). Parallèlement, l'USMB est également présente à chacun des forums d'orientation organisés par les lycées (environ une trentaine cette année).

De façon peut-être moins connue, l'USMB anime le site académique LLU, destiné aux équipes pédagogiques des lycées à des fins d'orientation, qui a accueilli près de 9 000 visiteurs en 2014-2015. Elle organise aussi chaque année, en novembre et sur le campus d'Annecy-le-Vieux, la Journée d'échanges lycée-université (JELU). Cette année, la JELU aura lieu exceptionnellement en février 2016 (au lieu de novembre 2015). Signalons également ici la rencontre avec les proviseurs de Savoie, Haute-Savoie et des espaces limitrophes en avril 2015, une fois encore très appréciée des participants, au cours de laquelle les proviseurs ont pu obtenir des données statistiques précises portant sur le devenir et la réussite de leurs élèves au sein de l'USMB. Enfin, dans l'objectif d'un meilleur rapprochement avec les lycées et d'une plus grande sécurisation des parcours, l'USMB a signé une convention avec les CPGE de six lycées, dans l'attente de conventions prochaines avec les STS pour la rentrée 2016.

À côté de ces opérations d'information et d'orientation, le SCUIO-IP a en charge l'accueil des étudiants sur les campus. Il s'agit tout d'abord de l'organisation des réunions de rentrée destinées aux primo-arrivants de L1, PEIP ou DUT1. Il s'agit aussi de l'accueil au quotidien des étudiants par le biais du GUIDE sur chacun des trois campus.

Parmi les faits marquants de l'année 2015, signalons en premier lieu la montée

en puissance du dispositif académique « Sup'premières rencontres » avec l'accueil de quatre nouveaux lycées de Haute-Savoie (Bonneville, Chamonix, Cluses et Passy). Ce dispositif se traduit par l'organisation d'une journée de formation des professeurs principaux pour chaque bassin (les JFPP de décembre) puis par l'immersion d'élèves de premières durant une journée au sein de l'USMB au cours du mois de mars. Ces JFPP ont permis d'échanger avec 120 participants en 2014 et près de 150 en 2015. Quant aux immersions, proposées désormais à 20 lycées, elles ont permis d'accueillir en 2015 plus de 1 120 élèves de classes de première.

Toutes ces opérations attestent une politique très active d'information et d'orientation auprès des lycéens, à côté d'une activité, plus classique mais non moins importante, d'accueil des étudiants.

L'insertion professionnelle au sein de l'USMB

Comme les années précédentes, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) a proposé dans plusieurs composantes des enseignements d'aide à l'insertion professionnelle (AIP). Par ailleurs, il a participé, avec le Club des entreprises, à l'organisation de la 8^e Semaine Entreprise Emploi en novembre 2015 portant cette année sur le thème « Génération M(onde) » : plus de 300 intervenants professionnels participant à des conférences, des tables rondes ; le forum des stages ; le Training Job Kfé. Enfin, le BAIP a proposé tout au long de l'année aux étudiants des ateliers de CV et de lettre de motivation qui ont rencontré un très vif succès.

Une collaboration étroite avec les différents partenaires (le pôle académique PEPITE, le Club des entreprises, Savoie-Technolac) a permis de diffuser une culture entrepreneuriale auprès des

étudiants : plusieurs « PoZ Barcamps » ont été organisés sur les campus ainsi que le Prix du Challenge de l'Idée. Pour ce dernier, signalons que les étudiants de l'USMB ont déposé 175 idées sur un total de 315 en région Rhône-Alpes (98 pour Lyon et Saint-Étienne et 42 pour Grenoble et Valence).

Parmi les faits marquants en matière d'insertion professionnelle, signalons tout d'abord l'élargissement des opérations menées au cours de la Semaine Emploi et Entreprise aux trois sites de l'USMB avec le second Forum des stages sur le site du Bourget-du-Lac et le second Training Job Kfé sur le site de Jacob-Bellecombette. C'est aussi la mise en place progressive de modules de sensibilisation à l'Entrepreneuriat en licence : Culture de l'entrepreneuriat et Créativité. À titre expérimental, le premier module a connu un franc succès en 2015.

À l'initiative du BAIP, en liaison avec le COSSI, plusieurs rencontres avec les composantes qui le souhaitent ont permis de présenter différents outils permettant aux étudiants de se constituer leur propre portefeuille de compétences. Après examen et discussion sur ces différents outils, le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC), déjà adopté au niveau académique, pourrait être retenu prochainement par l'USMB. Enfin, à la suite de la charte de labellisation nationale du diplôme d'« étudiant-entrepreneur » de mai 2014, destinée aux jeunes diplômés et aux étudiants qui ont un projet de création d'entreprise, l'USMB a mis en place, avec l'incubateur de Savoie-Technolac, un nouveau DU inter-établissement « Diplôme d'Étudiant-Entrepreneur » (D2E). Ce nouveau D2E a rencontré un rapide succès, avec 6 inscrits en 2014-15 et plus de 20 en 2015-16.

PERSPECTIVES 2016

L'essor des immersions, des salons d'étudiants ou des forums dans les lycées atteste une volonté forte de renforcer le rayonnement de l'USMB. À l'avenir, les actions les plus efficaces devront être identifiées et privilégiées.

L'adoption du Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) pourrait donner lieu à son adoption prochaine dans les composantes qui le souhaitent, aidée par le BAIP.

Une convention avec les STS des lycées

devrait voir le jour pour la rentrée 2016, ce qui permettra de travailler davantage avec les lycées et de mieux connaître les profils des futurs étudiants de l'USMB.

La lutte contre le décrochage ou l'aide la réorientation des étudiants demeure un chantier essentiel à rapidement mettre en œuvre.

La diffusion rapide d'une culture entrepreneuriale au sein de l'USMB ne manquera pas de soulever des questions d'organisation et de moyens, auxquelles le nouveau Comité de liaison de l'entrepreneuriat et l'APS ne manqueront pas de s'intéresser.

VICE-PRÉSIDENT PERSONNELS ET ACTION SOCIALE

David BAILLEUL

vppas@univ-smb.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le VPPAS est en charge de l'ensemble des questions relatives aux personnels et à l'action sociale. Il participe activement à la vie interne de l'établissement à travers ses différents conseils (CA, CAR), comités et commissions de travail.

Il est plus particulièrement chargé de la préparation et de l'animation du comité technique (CT) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), qu'il préside en l'absence du président, et de la présidence des commissions paritaires d'établissement (CPE et CCPANT) pour toutes les catégories de personnels administratifs. Il préside également le comité d'action sociale (CAS). Il assure enfin le suivi des procédures d'avancement et de promotion des personnels et le suivi des campagnes de postes (E, EC, BIATSS).

Le VPPAS représente par ailleurs l'établissement dans ses relations extérieures pour les questions qui entrent dans son champ de compétences.

Il collabore à de nombreux dossiers avec les autres vice-présidents.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Au plan interne, l'année 2015 aura été celle de la poursuite de la politique de résorption de la précarité et des inégalités entre les personnels de l'université, et de la sécurisation des conditions de travail.

Le mouvement de titularisation a été poursuivi, dans toutes les catégories d'emplois, avec une titularisation dans le cadre du dispositif Sauvadet pour 8 postes ouverts et 7 créations de postes dans le cadre de la procédure de droit commun qui ont permis 6 titularisations d'agents contractuels. Par ailleurs, 3 agents contractuels à durée déterminée ont été pérennisés à la suite de leur réussite aux concours ouverts sur des postes vacants.

En parallèle, sur la base du plan de formation des personnels redéfini en accord avec les organisations syndicales, l'accent a été mis sur l'accompagnement à la préparation aux concours de la fonction publique, notamment ceux susceptibles d'être ouverts à l'USMB. Un accompagnement individualisé des personnels en fin de contrat a également été mis en place afin de favoriser leur employabilité à l'extérieur de l'USMB. Des agents contractuels en fin de contrat ont ainsi retrouvé un poste dans un autre établissement de l'académie. Par ailleurs, l'accès des personnels à la formation continue dispensée au sein de l'établissement a également été favorisé par une réduction très sensible du coût de la formation restant à leur charge, moyennant un accord avec le SUFCEP.

Le travail de cartographie des emplois s'est poursuivi. Tous les postes ont été numérotés et implantés dans le système d'information Virtualia avec l'indication

du domaine fonctionnel, ce qui permettra en 2016 des analyses sur les fonctions dans le cadre de la GPEEC (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences). Plus largement, l'application Virtualia a été fiabilisée à la demande expresse des commissaires aux comptes.

Sur le volet social, le travail de fond engagé dans le sens d'une sécurisation matérielle et psychologique des conditions de travail a été poursuivi. Au sein du CHSCT, la cellule des risques psychosociaux (RPS) a été formée et a commencé à fonctionner. Des visites et contre-visites des membres du CHSCT ont par ailleurs été organisées sur les différents sites, assorties de recommandations précises. Des vacations de médecine préventive ont pu également être mises en place, et un médecin du travail a été recruté à 100 % à partir du mois d'octobre.

Par ailleurs, la réflexion s'est poursuivie dans le cadre du CAS pour aller vers une action sociale mieux ciblée en faveur des agents les moins favorisés, amenant notamment à redéfinir les critères de certaines aides facultatives.

Une réflexion plus générale s'est enfin amorcée à travers les différents groupes de travail constitués sur le volet RH du prochain projet d'établissement. Les thèmes abordés ont notamment porté sur la gestion prévisionnelle des compétences, en lien avec le travail de cartographie et la formation des personnels, l'environnement social du travail, les inégalités et le handicap.

Sur le plan des relations extérieures, l'année 2015 a encore donné lieu à plusieurs échanges avec les établissements grenoblois, afin de confronter les pratiques et permettre une harmonisation des réglementations et conditions de travail

à l'échelle de l'académie. Cependant, ce travail a été moins actif en raison de la priorité accordée à la structuration du site de Grenoble, notamment l'opération de fusion de certains établissements qui ont dû faire face à des préoccupations plus immédiates.

PERSPECTIVES 2016

La politique de sécurisation des personnels et de leurs conditions de travail sera poursuivie en 2016. De nouvelles titularisations seront proposées, dans la limite des crédits disponibles.

Au titre de la formation, l'accent sera mis sur la réforme GBCP et l'encadrement, notamment sur l'entretien professionnel et sur la gestion des priorités.

La prévention des risques psychosociaux sera accentuée, avec le perfectionnement de la cellule RPS et la mise en place d'un groupe de réflexion sur les méthodes de communication entre collègues.

La sensibilisation aux situations de handicap sera accrue, afin notamment de faciliter la déclaration et la prise en charge de telles situations.

Le travail d'harmonisation des régimes indemnitaires sera enfin poursuivi, incluant, pour les enseignants et enseignants chercheurs, une réflexion sur le dispositif des équivalences horaires et primes de responsabilités pédagogiques.

Sur la base du travail de cartographie des postes, une réflexion sera engagée qui permettra une meilleure gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Enfin, l'année 2016 verra aboutir le projet de gestion intégrée des ressources humaines avec le passage à Virtualia paie en janvier 2017.



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Sous l'autorité du président, le VPCD a pour principale mission l'accompagnement de la politique de communication de l'USMB dans ses différents aspects, en lien direct avec le service Communication de l'établissement. En matière de développement, la fonction intègre des relations partenariales confiées par le président de l'université, avec des collectivités, des organisations diverses, ou des entreprises, la participation à certains groupes de réflexion internes et les relations avec la Suisse (voir le bilan chargé de mission franco-suisse).

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Les actions de communication de l'USMB sont coordonnées et conduites par le service Communication de l'établissement composé actuellement de cinq personnes. Englobant les différentes facettes de l'USMB, la politique de communication mobilise également de nombreuses directions et services et sollicite les laboratoires ainsi que les UFR, instituts et école.

Au-delà des actions récurrentes, menées par le service Communication :

- la conception, la fabrication et la diffusion de supports variés – print et multimédia,
- la communication web et réseaux sociaux,

- les médias et les relations presse,
 - l'événementiel,
 - la communication interne,
- qui mobilisent au quotidien les services avec des contenus toujours renouvelés, l'année 2015 aura été marquée par deux dossiers importants :
- le déploiement de l'identité de l'établissement actée en 2014 et sa déclinaison dans les composantes et les chantiers liés,
 - la présentation de l'offre de formation 2016-2017, bien en amont de l'accréditation, sur les supports papiers (fiches, dépliant offre de formation, etc.) et sur le web via le CMS Ametys.

Le déploiement de l'identité de l'établissement

Le nouveau logotype de l'établissement a été déployé dans le cadre d'une charte d'utilisation sur les différents supports produits en 2015, qu'il s'agisse de supports papiers institutionnels, de communication, ou de multimédia. Six composantes de formation, ainsi que les départements APPRENDRE et CNFEDS, ont opté pour un logo décliné à partir de codes couleurs spécifiques. Ces choix permettent d'afficher aujourd'hui unité et cohérence de l'établissement, pour un impact accru des actions de communication externe en région Auvergne-Rhône-Alpes, en France et à l'international. Une page web a été créée sur le site institutionnel de l'établissement regroupant cet ensemble de logotypes aux formats pour le print et

le multimédia, accompagné de conseils d'utilisation et d'éléments pré-chartés. Le service Communication a accompagné tout au long de l'année les unités et services dans le déploiement de leur identité déclinée.

Dans la continuité du travail sur l'identité, une réflexion a été engagée sur la signalétique des campus de l'USMB et des locaux situés en centre ville de Chambéry (présidence et CNFEDS) en collaboration avec la direction du Patrimoine. Elle doit permettre un meilleur accueil des usagers et personnels, renseigner sur les activités (formation, recherche, services), identifier les lieux et les services et optimiser les déplacements. La signalétique des campus devra répondre à ces fonctions de base et générer une amélioration du confort des usagers, l'appropriation de l'espace par les différents publics tout en assurant une bonne restitution de l'identité visuelle et de l'image de l'USMB. Un audit a été mené sur plusieurs mois, permettant de bénéficier aujourd'hui d'un état des lieux précis en matière de signalétique (intérieure et extérieure) mais également de cheminement. Ce travail aboutira début 2016 à une charte signalétique qui sera déployée dans les constructions en cours (bibliothèque universitaire d'Annecy-le-Vieux, Polytech au Bourget-du-Lac, etc.) et progressivement sur les sites universitaires.

La présentation de l'offre de formation

En étroite collaboration avec la DEVE, le service Communication a investi l'offre de formation du prochain contrat pluriannuel 2016-2020. Les outils papier de valorisation du prochain contrat ont été mis à disposition, sous réserve d'accréditation, dès l'automne 2015 (fiches APB, dépliant de l'offre de formation).

Leur structure et leur contenu ont été repensés afin de répondre aux besoins des usagers et des personnels dédiés à l'orientation.

En 2015, le service Communication a proposé les maquettes fonctionnelles d'affichage de l'offre de formation en ligne via Ametys et a travaillé aux développements de l'application en collaboration avec le groupe de pilotage du projet et en relation directe avec la société Anyware.

L'afficheur web¹ puise dans la base de données Ametys et propose de multiples fonctionnalités de choix et de tris qui répondront aux attentes des composantes et de leurs futurs étudiants. En 2016, l'USMB et ses composantes afficheront sur leurs sites respectifs la même offre de formation, autre témoignage de leur capacité à avancer dans l'unité et la cohérence. Il convient également de souligner l'exemplarité de cette collaboration inter-services/composantes et de remercier l'ensemble des responsables pédagogiques et personnels qui ont nourri les contenus, et les équipes techniques en central qui ont porté jusqu'au bout la première phase de cet ambitieux projet.

En matière de web toujours, 2015 aura été marqué par la mise en place de divers outils permettant de valoriser l'investissement des acteurs de l'USMB : un nouveau module d'actualités (en moyenne 30 actualités publiées par mois) et une newsletter indexée, « relookée » et redynamisée. La fréquentation sur les réseaux sociaux ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, plus de 8 000 personnes suivent quotidiennement l'établissement sur les différents réseaux.

1 <http://formations.univ-smb.fr/fr/catalogue.html>

Au titre du développement, le VPCD a participé aux travaux de différentes instances internes (COSSI, conseil du SUFCEP, comité de pilotage Ametys, groupe signalétique, formation des associations étudiantes, cartographie, masse salariale, etc.). Le VPCD participe également à la représentation institutionnelle de l'établissement auprès de partenaires (Club des entreprises, Formasup Pays de Savoie, Forum d'agglomération Grand Genève, EPIC Chambéry Tourisme et Congrès, Montanea, etc.) et auprès de la presse. Il collabore à des projets portés par l'établissement (rédaction du schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche avec les collectivités territoriales, pôle IFT en appui de la chargée de mission, écoles d'été, campus des métiers et des qualifications en hôtellerie et tourisme de montagne labellisé début 2015, rencontres du Semnoz avec l'École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy – ESAAA, etc.).

PERSPECTIVES 2016

En 2016, le travail de déploiement de l'identité devra se poursuivre. La totalité des supports de communication (établissement, composantes et services) seront alors en cohérence. Le projet d'affichage de l'offre de formation via Ametys entrera dans sa deuxième phase consistant à créer d'autres filtres, notamment déployés pour valoriser l'alternance, la formation continue, etc.

Un nouveau CMS sera déployé pour le site internet facilitant encore son administration. La première phase du chantier signalétique sera engagée. Forte de son nouveau site internet et de sa présence sur les réseaux sociaux, le plan média sera réorienté avec un renforcement du digital. L'accent sera également mis sur les contenus vidéo.

Enfin, un grand événement annuel, à destination de l'ensemble des personnels, pourrait voir le jour.



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

L'USMB dispose de trois campus sensiblement différents ainsi que d'un immeuble plus ancien situé au cœur de la ville de Chambéry qui accueillent la présidence et les services centraux. En relation avec l'équipe présidentielle, en s'appuyant sur la direction du Patrimoine, le VPPDD à en charge :

- la gestion, la maintenance et la réflexion sur le développement du parc immobilier ;
- le pilotage énergétique et le développement durable.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre du schéma directeur patrimonial, les actions suivantes ont été menées :

- le suivi de la construction en partenariat avec le conseil départemental de la Haute-Savoie de l'extension de la bibliothèque, sur le site d'Annecy-le-Vieux ;
- le suivi des travaux de l'opération « cœur de campus », sur le site de Jacob-Bellecombette, débutés durant l'été 2015 ;
- le suivi avec la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la halle de sports de Jacob-Bellecombette pour une première tranche de travaux, débutée en novembre 2015 ;
- le travail de prospective avec SCDC (chauffage urbain de la ville de Chambéry) dans le but d'utiliser ses services sur le site de Jacob-Bellecombette en mettant à profit des travaux à venir ;
- la réaffectation des surfaces au profit des laboratoires de l'USMB dans la halle Margériaz à partir de modalités redéfinies dans une nouvelle convention d'occupation ;
- le suivi de la construction du nouveau bâtiment Polytech sur le site du Bourget-du-Lac, bâtiment pour lequel l'USMB assure la maîtrise d'ouvrage ;
- le suivi de l'occupation et des coûts de fonctionnement de la Maison de la mécanique sur le site d'Annecy-le-Vieux, avec le VPR ;
- appui à la présidence pour les rencontres avec les différents partenaires en vue de la finalisation du CPER et du PIP 2 : rectorat, préfectures, région, conseils départementaux de la Savoie et de la Haute-Savoie, agglomérations d'Annecy, de Chambéry et d'Aix-les-Bains, villes d'Annecy et de Chambéry ;
- appui à la présidence pour la mise en place et l'installation du comité de pilotage pour le 14^e CPER et le PIP 2 ;
- la rencontre avec les différents utilisateurs afin d'identifier leurs besoins dans le cadre de construction, réhabilitation de bâtiments programmés au 14^e CPER et au PIP 2 ;

- la participation à la mise en place des examens au parc des expositions, dans la halle des conventions à la suite des travaux entrepris dans la halle des sports de Jacob-Bellecombette ;
- la représentation de l'USMB au conseil syndical de Savoie Technolac ;
- le suivi du projet d'établissement en cours et l'élaboration de celui à venir ;
- appui à la présidence pour l'accueil des responsables du département du pilotage immobilier de la DGEIP ;
- appui à la présidence pour l'accueil de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) en vue de l'établissement d'un schéma directeur immobilier pour le site de Jacob-Bellecombette ;
- l'étude sur l'utilisation des locaux et sur les coûts de fonctionnement induits ;
- la redéfinition des conventions de mise à disposition des locaux pour des utilisateurs extérieurs et l'harmonisation des coûts de location
- l'accueil du Conseil syndical de Métropole Savoie dans les locaux du site de Jacob-Bellecombette ;
- le suivi et l'actualisation du plan vert en particulier sur la problématique des transports ;
- l'évolution de la réglementation et des normes en matière d'urbanisme, de construction / réhabilitation et de performances énergétiques a été abordée à travers la participation à différents séminaires et congrès :
 - université et transition énergétique : Éco campus,
 - formation sur les grandes étapes de réalisation d'une opération de construction / réhabilitation de bâtiments universitaires, journée d'information de la CPU
 - sur le plan Juncker animée par la Caisse des dépôts et consignations.

PERSPECTIVES 2016

Les différents objectifs envisagés pour l'année à venir visent à :

- poursuivre l'optimisation, l'adaptation et la valorisation du patrimoine immobilier ;
- mettre en œuvre le 14^e CPER et le volet 2 du PIP dont les enveloppes financières seront arrêtées durant l'année 2016 ;
- signer la convention avec la CDC puis accompagner l'étude complémentaire du schéma directeur immobilier ; en tirer des conséquences pour les deux autres sites ; mener une action de prospection en direction de partenaires potentiels (collectivités, ADEME, entreprises) ;
- poursuivre la mise en œuvre du plan vert et des actions qui en découlent, ainsi que les efforts en terme de performance énergétique des bâtiments, tant au niveau de la qualité des locaux qu'à l'information nécessaire sur des usages plus vertueux visant les économies d'énergie.

VICE-PRÉSIDENT SYSTÈMES D'INFORMATION

Laurent TABOUROT

vpsi@univ-smb.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Avec l'amplification exponentielle des usages numériques, le système d'information (SI) de l'USMB est soumis à une augmentation constante de la pression qui s'exerce sur les infrastructures et sur les ressources destinées à le maintenir et le développer. Ces développements, qui requièrent des moyens importants, entrent en concurrence avec d'autres projets émergents de l'établissement sur des sujets tant stratégiques que supports, notamment en raison de l'autonomisation des universités. Cette dernière impose, à moyens au mieux constants, de se doter de structures supplémentaires pour continuer à gérer correctement l'établissement, comme par exemple la DAP, service complet d'aide au pilotage avec des ressources humaines et des outils d'accès aux bases de données, et une montée en qualité des données par les métiers contribuant à augmenter la pression initiale.

La structuration et la conduite de l'adaptation du SI de l'université, en vue de lui faire supporter les nouvelles charges tout en conservant le meilleur service aux usagers, sont les objectifs de fond du travail mené depuis juillet 2012. Au terme de ce mandat, quatre axes forts de travail se dessinent en lien avec le futur projet d'établissement. C'est une logique de progression incrémentale circonstancielle qui se met en place vers des objectifs globaux

- de dématérialisation ;

- d'externalisation des fonctions à faible valeur ajoutée ;
- de redistribution des ressources humaines ;
- et de formation des personnels.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

La mise en place d'une gestion documentaire au niveau de l'établissement (sans doute réalisée au niveau interuniversitaire) est un socle commun incontournable de renforcement de l'assise du SI. Cette GED permettra d'opérer une structuration importante du SI. L'implication a donc été constante dans le comité de pilotage d'Alfresco, avec le but de disposer d'un outil complètement opérationnel, avec notamment le pilotage via notre responsable projet d'un groupe projet en charge de faire des propositions sur l'évolution de l'outil pour les prochaines années.

Pilier 1 : dématérialisation

Les enjeux de la dématérialisation sont importants :

- amélioration de la qualité, sécurisation de notre fonctionnement ;
- amélioration de la productivité (dégager des ressources en interne) ;
- réponse aux directives (dématérialisation des factures, dématérialisation des procédures).

Un projet important en cours porte sur la dématérialisation du recrutement et du suivi des vacataires. Dans la mesure

où il s'agit d'acquérir un nouveau savoir-faire sur ce sujet, il a été choisi de réaliser d'emblée un prototype opérationnel qui sera déployé dans le courant de l'année 2016 à l'IUT d'Annecy puis étendu aux autres composantes (basculer totale prévue fin 2017). Il permet d'acquérir l'expérience nécessaire pour envisager d'autres projets qui suivront comme la dématérialisation du processus missions par exemple.

Ce projet s'appuie sur l'application Alfresco pour le stockage des données et une application de gestion des processus, Bonita. La pérennisation du projet est envisagée en s'appuyant d'emblée sur le SIMSU avec l'ambition de partager rapidement cette solution au niveau interuniversitaire.

Pilier 2 : externalisation

Diverses applications ont été externalisées afin d'appréhender plusieurs modes opératoires avec différents prestataires. L'ambition est de disposer de produits « clé en main » en s'appuyant sur le savoir-faire encapsulé dans les applications qui fonctionnent en mode distant (serveurs externalisés). Il s'agit de viser des applications dont la gestion dans le giron de l'université apporterait une faible valeur ajoutée (la gestion des boîtes méls par exemple) ou pour laquelle le bilan humain serait coûteux en cas d'internalisation. Voici quelques exemples de projets menés dans ce cadre :

- externalisation de notre application mél vers un opérateur national RENATER avec l'application partage (basculer mél personnel effectuée, basculer mél étudiant à réaliser courant 2016) ;
- mise en place d'une solution de gestion de contacts (Eudonet en mode hébergé à l'extérieur) en mode test dans un premier temps sur le

Club des entreprises, le SUFCEP et la présidence (extension à l'ensemble des composantes de l'université envisagé dans le courant de l'année 2016) ;

- mise en place de l'outil de création et d'affichage de l'offre de formation (Ametys).

Pour le projet Ametys, c'est une double externalisation qui est réalisée : l'USMB fait appel à un prestataire extérieur (Anyware) qui agit à distance sur ses machines hébergées au SIMSU. C'est également un projet de dématérialisation puisqu'il supporte l'intégralité de l'offre de formation numérisée avec des processus supportés par l'application. L'année 2016 verra se réaliser, grâce à l'implication des équipes métiers mobilisées sur le sujet, la publication en ligne de l'intégralité de l'offre de formation.

Pilier 3 : analyse fonction des ressources informatiques de l'établissement

Il est nécessaire d'entamer une réflexion de fond sur le mode de fonctionnement de l'USMB en ce qui concerne le SI. Les acteurs sont confrontés à une perte de repères car leurs missions évoluent rapidement. Sur la base de ce constat une action en deux temps est validée :

- 1. analyse des fonctions assurées au sein de l'établissement par le biais d'une réflexion collective ;
- 2. définition d'un projet de service généralisé pour les acteurs du SI.

L'analyse fonction devrait débuter en janvier 2016 sur les bases d'une méthode portée par la direction générale des services et déjà mise en œuvre pour la fonction financière au sein de l'établissement. Son lancement s'opérera lors de la journée verte des SI (4^e édition).

Pilier 4 : formation

La formation concerne à la fois les usagers et les techniciens du SI. C'est un point délicat car il faut trouver de nouvelles méthodes pour former rapidement et efficacement les personnels, en particulier lorsque la nouveauté a un impact sur de grosses cohortes à faible disponibilité. L'idée est de s'appuyer sur des réseaux de référents, à l'instar du réseau des assistants de prévention et de sécurité. L'expérience sera menée pour accompagner l'ouverture des nouveaux services de l'application partage sur RENATER (agendas).

PERSPECTIVES 2016

Les perspectives 2016 découlent du bilan qui est proposé. Les actions mises en place sur les quatre piliers sont cruciales et il convient de bien analyser les retours sur les projets menés dans ce cadre. Dans ce contexte, la question de la dépendance future de l'USMB envers des structures externes est posée et il convient de bien analyser les risques de pareille situation. La restructuration des établissements grenoblois devra donc être suivie attentivement de façon à anticiper d'éventuels effets de bord qui pourraient affecter le fonctionnement de la structure interuniversitaire et remettre en cause la pérennité du SI de l'USMB, élément indispensable de son pilotage autonome.

VICE-PRÉSIDENT ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE

Lionel VALET

lionel.valet@univ-smb.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La « pédagogie universitaire numérique » s'installe chaque jour un peu plus au centre de la stratégie nationale pour l'enseignement supérieur. Cette année a vu la mise en place de la MIPNES au sein de la DGEIP ou encore l'ouverture du portail du numérique dans l'enseignement supérieur¹. Le futur plan d'investissement d'avenir (PIA3) comportera également un axe sur cette thématique. Le prix « Passion Enseignement et Pédagogie dans le Supérieur² » (PEPS) est créé pour valoriser l'engagement des enseignants. Ces orientations sont autant de signes de l'irréversibilité du mouvement qui touche les pratiques d'enseignement. Au niveau de l'établissement, la mission confiée vise à accompagner les équipes pédagogiques, à favoriser les échanges de pratiques, à promouvoir la mise en place de communautés et à diffuser et valoriser les initiatives. Améliorer l'apprentissage des étudiants est un objectif qui nécessite d'impliquer l'ensemble des acteurs de l'USMB tout en identifiant les bonnes synergies pour avancer efficacement.

¹ <http://www.sup-numerique.gouv.fr>

² <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94884/prix-peps-passion-enseignement-et-pedagogie-dans-le-superieur-2016.html>

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Les actions entreprises pour développer les pratiques pédagogiques et l'usage du numérique dans les activités d'apprentissage ont été consolidées cette année. La participation aux réflexions sur le projet pluriannuel de l'établissement (2016-2020), ainsi que sur le volet établissement du projet du site académique, est venu confirmer ces priorités en intégrant pleinement ces préoccupations pédagogiques.

Le projet ReFlexPro, déposé en mars 2015 dans le cadre des IDEFI numériques, a été brillamment accepté. Il débutera en janvier 2016 pour une durée de 3,5 ans. Ce projet de site, piloté par l'USMB, vient confirmer les orientations qui ont été choisies à la fois en termes de stratégie d'accompagnement et sur l'enjeu d'introduire de la flexibilité dans les formations tout en renforçant l'adéquation des activités pédagogiques avec les compétences visées.

Le département APPRENDRE

Le département continue son installation dans le paysage universitaire en renforçant et confirmant les actions entreprises depuis sa création :

- les accompagnements se multiplient avec, pour le moment, une remontée qui s'effectue au fil de l'eau en contactant le département. Ils peuvent prendre des formes variées (réalisation de capsules vidéos, scénarisation, test, classe inversée, hybridation, etc.) ;

- l'album vidéo sur les « pratiques pédagogiques à l'USMB³ » a vu l'arrivée de deux nouveaux clips toujours dans un but de diffusion au sein des enseignants ;
- l'organisation d'une journée sur le plagiat (15 juin 2015, campus du Bourget-du-Lac) cofinancée par l'UNR-RA et d'une journée d'échange de pratiques co-organisée avec l'IUT d'Annecy (25 juin 2015, campus d'Annecy-le-Vieux) ;
- les réflexions sur l'évaluation des enseignements se sont poursuivies et se concrétisent par une charte de l'évaluation des enseignements accompagnée d'un guide ;
- la veille et diffusion des actions dans les événements en lien avec la PUN (Moodle Moot Tours 2015⁴, journée PédagoTICE 2015⁵ à Toulouse, journée de l'innovation pédagogique de Lausanne⁶, BSQF 2015⁷) ;
- les réunions mensuelles du comité d'APPRENDRE avec, depuis septembre, un moment d'une heure sur l'échange de pratique ; une expérience, présentée par un référent pédagogique ou technique, est partagée avec l'ensemble du comité ; les comptes-rendus sont accessibles aux personnels de l'USMB sur la plateforme Moodle du SCDBU (espace d'échanges d'APPRENDRE⁸) ;
- le conseil du département APPRENDRE a été organisé pour la première fois cette année le 15

décembre 2015 ; le rapport d'activité⁹ a été discuté et validé, le budget 2016 voté.

Les ateliers de formation

Les ateliers restent des moments privilégiés pour découvrir, échanger et partager des pratiques pédagogiques. Les intervenants travaillent à la vulgarisation des concepts et notions issus de la recherche en science de l'éducation afin que les participants appréhendent au mieux les pratiques pédagogiques sous-jacentes.

Les ateliers ont été organisés en partenariat avec la cellule formation de l'établissement (direction des Ressources humaines). Une simplification du processus d'inscription a été proposée cette année. La participation en hausse sur 2015 conduit à réfléchir aux évolutions à donner à cette action : faut-il définir un cadre autour des ateliers (formation diplômante) ? Faut-il travailler un couplage plus étroit avec des expérimentations menées par les participants dans leurs enseignements ? Faut-il mettre en place des moments d'échange plus informels et complémentaires aux ateliers ? Quoi qu'il en soit, le plan de formation 2016¹⁰ est disponible, apportant de nouvelles thématiques. En termes quantitatifs, cela représente :

- 18 thématiques ;
- 210 participations ;
- 5 ateliers organisés à la demande.

3 <https://vimeo.com/album/3064047>

4 <https://moodlemoot2015.univ-tours.fr>

5 <http://blogs.univ-tlse2.fr/pedagotice>

6 <http://wp.unil.ch/jip>

7 <http://bsqf2015.ulb.ac.be>

8 <http://ead-scd.univ-savoie.fr/moodle>

9 https://www.univ-smb.fr/fileadmin/APPRENDRE/documents/RapportActivites2015/APPRENDRE_Rapport_Activite_2014_2015_final.pdf

10 https://www.univ-smb.fr/fileadmin/AP-APPRENDRE/documents/APPRENDRE_Plaquette_Ateliers_2016.pdf

Les référents pédagogiques

La mission des référents pédagogiques APPRENDRE a été formalisée et validée par la CFVU d'octobre 2015. Une valorisation a également été prévue via les tableaux d'équivalences horaires. Cette valorisation sera mise en place en 2016 avec une gestion centralisée au niveau du département APPRENDRE.

Appel à projets : la recherche de moyens, la concrétisation des idées

Les actions mises en place, couplées à la veille, permettent de créer des collaborations qui se concrétisent sous la forme de projets :

- projet CRAIE, dans le cadre de l'AAP UNR-RA 2015, en collaboration avec l'IFE de Lyon, sur le développement de ressources pédagogiques autour de l'approche programme et de l'outil ALOES ;
- projet CARENN avec la MIPNES sur la conception de ressources et l'accompagnement de l'outil ALOES dédié à la cartographie des enseignements numériques ;
- projet CréaMooc qui porte sur un réseau de salles de captation à l'échelle de l'académie ; le montage technique et administratif de ce projet est complexe et a généré de nombreuses discussions cette année ; la réalisation concrète devrait enfin pouvoir se faire début 2016 avec l'équipement de deux salles pour l'USMB.

PERSPECTIVES 2016

Faire évoluer les pratiques pédagogiques est un travail de fond qui nécessite du temps et de l'investissement. Même si les concepts de base sont connus et décrits depuis longtemps par les sciences de l'éducation, ils doivent aujourd'hui être revisités à l'ère du numérique, tout en tenant compte des attentes de la nouvelle génération d'étudiants.

Les actions prévues sur 2016 vont dans ce sens :

- une réflexion collective sur les thématiques validées par le conseil du département APPRENDRE : l'approche programme et l'évaluation des apprentissages ;
- la concrétisation du projet CréaMOOC avec l'installation des deux salles de captation sur nos campus ;
- l'initiation d'un réseau de salles dédiées à la pédagogie innovante, en partenariat avec l'École centrale de Lyon, projet financé par la région Rhône-Alpes ;
- une dynamique tournée vers le montage de projets en adéquation avec les initiatives actuellement développées sur le terrain, tout en élargissant le cercle des personnels impliqués.

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Jean-Louis FERRARINI
jean-louis.ferrarini@univ-smb.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La mission de conseiller pédagogique s'oriente selon quatre axes :

- la formation des enseignants et enseignants chercheurs ;
- leur accompagnement dans une démarche conjointe d'amélioration continue des enseignements et de développement professionnel ;
- l'appui à l'évaluation des enseignements ;
- le conseil à l'institution.

Des actions transversales de valorisation de l'établissement sont également conduites en collaboration avec le département APPRENDRE.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Les principales actions menées au cours de l'année 2014 sont regroupées par thématique.

Formation pédagogique

12 ateliers pédagogiques ont été animés sur les sites d'Annecy-le-Vieux, du Bourget-du-Lac et de Jacob-Bellecombette et 92 participations enregistrées.

Accompagnement

Un accompagnement logistique des

enseignants à l'utilisation des « activettes » (boîtiers de vote) a été réalisé au cas par cas, à partir de la formalisation des procédures de réservation sur les différents sites, centralisées grâce au logiciel ADE.

Évaluation des enseignements

Un travail de réflexion visant le déploiement et l'adaptation des évaluations des enseignements à l'ensemble des composantes se poursuit, en liaison avec le pôle observatoire de la DAP.

Conseil

Le conseiller pédagogique a participé à l'élaboration du projet ReFlexPro (IDEFI numérique), classé au premier rang par le jury international, et au recrutement d'une conseillère pédagogique conjointement par APPRENDRE et l'IDEFI *Promising*.

Valorisation de l'établissement

Deux ateliers ont été donnés lors des JELU 2015. Une représentation de l'USMB a été assurée dans le comité organisateur des journées « PenSERA », de développement professionnel des conseillers pédagogiques de l'enseignement supérieur.

Une communication sur la classe inversée a été faite avec l'ingénieure pédagogique d'APPRENDRE au colloque national PédagoTice 2015 à Toulouse.

PERSPECTIVES 2016

Un groupe de travail comptant deux autres conseillers pédagogiques des composantes de l'USMB va produire, avec le réseau PEnSERA, le MOOC commandé par le MESR : « Enseigner dans le supérieur ».

Une réponse à appel à projet a été

déposée auprès de l'UNR-RA en partenariat avec l'Université Jean-Monnet de Saint-Étienne.

Une communication a été soumise au 29^e congrès de l'AIPU pour juin 2016 à Lausanne.

Un atelier d'aide au pilotage pédagogique d'une formation sera proposé fin 2016.

CHARGÉE DE MISSION VAE-VAPP

Pascale BALLAND

mission.VAE-VAPP@univ-smb.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La mission VAE-VAPP a pour objectif de développer l'activité de l'établissement en validation des acquis et, ainsi, contribuer à la promotion sociale des usagers qui y ont recours. Avec la mise en place cette année du CPF (Compte Personnel de Formation), la demande est amenée à s'élargir avec un objectif de progression sociale via la formation tout au long de la vie.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Les principales actions menées au cours de l'année 2015 sont regroupées en deux thématiques.

Nouvelle structuration

- En janvier 2015 a été créée la cellule « Rebondir » au sein du SUFCEP, avec le recrutement de son pilote. Elle devient un guichet unique visant à répondre aux demandes des salariés et des demandeurs d'emploi cherchant à valider et/ou à compléter leurs compétences. Un travail va également être engagé pour aider les entreprises à accroître leur performance via la formation de leurs salariés.
- Des groupes de travail se sont créés pour répondre à deux appels à projets :
 - o le projet AMI (Expérimentation Pilotes FC) ;

o le Projet Investissements d'Avenir (PIA) de la Caisse des dépôts et consignations « Partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi » dans le but de créer un institut supérieur de la formation tout au long de la vie conçu comme un *living lab* co-fondé et co-piloté par l'USMB et les acteurs clefs de la formation, de l'orientation et de l'emploi.

Autres actions menées

- Un soutien financier significatif a été décidé pour le personnel USMB souhaitant s'engager dans une procédure de VAE ou de VAPP : un accord a été passé pour accorder une tarification avantageuse après examen des dossiers par la commission formation.
- En matière de communication externe, la cellule assure la présence de l'USMB sur le thème de la validation des acquis lors d'informations collectives une fois par mois sur trois sites : Annecy, Annemasse et Chambéry.
- Le travail en réseau avec la région Rhône-Alpes se met en place. L'USMB a participé aux deux dernières réunions du groupe de travail VAE de la région sur la constitution et la mise en place des jurys. Reste à voir si ce groupe de travail sera maintenu en 2016.

PERSPECTIVES 2016

Les efforts vont être portés en 2016 sur la coordination et la communication de la formation proposée tout au long de la vie dans au moins l'un des quatre domaines différenciant de l'USMB (mécatronique, bâtiment/énergie, montagne/tourisme/sport/santé ou image/numérique).

L'avancement de ces projets dépendra

fortement des moyens obtenus sur les différents projets déposés (AMI, PIA).

La mise en place de la fondation USMB, et les liens établis avec des entreprises dans ce cadre, pourraient conduire à un développement significatif de la formation tout au long de la vie, susceptible d'infléchir le modèle économique de l'USMB. Des réflexions du même type seront menées avec les partenaires suisses.

CHARGÉE DE MISSION ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Fabienne GILLONNIER
fabienne.gillonier@univ-smb.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le gouvernement a présenté un plan ambitieux pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique (protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle en 2013), ainsi que pour l'égalité entre les filles et les garçons dans les parcours de formation (convention interministérielle en 2013). Au sein de l'université française, les écarts de carrières et de statuts entre les femmes et les hommes restent grands. Les objectifs de la mission concourent à la mise en œuvre, à l'USMB, des préconisations nationales. Plusieurs aspects du plan ont été retenus :

- développer et consolider un état des lieux en matière de parité, en interaction notamment avec le bilan social de l'établissement ;
- identifier et détecter les conditions de développement de toute discrimination fondée sur le genre ;
- proposer aux instances de l'établissement, sur la base de ce constat et à partir des expériences déjà développées dans d'autres établissements, des voies de progrès ;
- faire progresser la connaissance de la problématique du genre et sensibiliser la communauté universitaire ;
- promouvoir une dynamique d'égalité des femmes et des hommes.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Cette année nous avons poursuivi l'action entamée autour de quatre axes.

Le premier est **collaboratif** ; il s'est concrétisé par la constitution d'un groupe de ressources Rectorat-Universités, dénommé le GRé : Grenoble Ressources Égalité. La formalisation de ce réseau a été actée par une convention signée en février 2015 entre les différentes universités de l'académie, l'ESPE, Grenoble INP, les services de l'ONISEP et le rectorat de l'académie. L'objectif du GRé est de mettre en œuvre dans l'académie de Grenoble la déclinaison de la convention interministérielle 2013-2018 et d'accompagner le plan d'action ministériel pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école.

Le deuxième axe vise au **recueil de données chiffrées** « mesurant » l'égalité femmes / hommes à l'USMB. La mission organise depuis deux ans un recueil de données sur des critères précis visant à identifier ces inégalités. Nous avons privilégié cette année l'observation des femmes (comparativement aux hommes) aux postes de responsabilités et leur accès aux primes scientifiques et administratives.

Le troisième axe concerne la **lutte contre les stéréotypes et la diffusion des connaissances** produites sur les études de genre. Dans cette perspective, la chargée

de mission a organisé un concours vidéo « Shoot les discriminations » ouvert à l'ensemble des étudiant.e.s et personnels de l'USMB ainsi qu'aux élèves et collègues des établissements de l'enseignement supérieur et secondaire de l'académie. La remise des prix a eu lieu le 8 avril, récompensant les trois meilleures productions sur 200 vidéos déposées. La chargée de mission a été touchée par la qualité des propositions. Par ailleurs, dans le cadre d'une collaboration avec la région Rhône-Alpes représentée par la Villa Gillet et l'Espace Malraux scène nationale, la chargée de mission a organisé une conférence avec Delphine Horvilleur portant sur la place de la femmes dans les textes sacrés, co-animée par des étudiant.e.s de la licence Information-communication.

Le quatrième axe est celui de la **formation à l'égalité** à l'université étendue à la communauté éducative de l'académie dans le cadre de la convention GRé. Une première formation sur le langage épïcène, ou le langage de l'égalité, a été proposée en décembre avec 15 participant.e.s inscrites. Nous avons par ailleurs contribué à la formation des formateurs de référents à l'égalité dans l'académie dans le cadre du GRé.

PERSPECTIVES 2016

Il conviendra de poursuivre les actions de formation vers les personnels de l'USMB en proposant de traiter « les obstacles qui font obstacle aux avancées égalitaires entre les hommes et les femmes ». Ces formations seraient l'occasion de d'identifier des référents à l'égalité dans les différents services de l'établissement.

Afin de renforcer ces actions de formation, la préparation d'une semaine de l'égalité femmes / hommes au mois de mars a été entamée. Elle proposera des conférences et des spectacles ciblés sur la thématique de l'égalité professionnelle sur les différents campus.

Continuer l'analyse comparée entre les femmes et les hommes à partir d'un recueil systématique des données sur des critères permettant d'identifier les vecteurs des inégalités entre femmes et hommes en collaboration étroite avec les différents services concernés, est une autre nécessité.

Il faudrait enfin poursuivre le travail de lutte contre les stéréotypes sexuels engagé en collaboration avec les différents partenaires : les associations en charge de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes sur le territoire, le rectorat de l'académie. Dans cet perspective, le concours Vidéo « Shoot les discriminations » a été relancé en s'efforçant de toucher toutes les unités de formation de l'USMB.

CHARGÉS DE MISSION VIE CULTURELLE ÉTUDIANTE ET PERSONNELS

Nadine BUÈS et Pascal BOUVIER

nadine.bues@univ-smb.fr / pascal.bouvier@univ-smb.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

L'USMB participe à la vie culturelle du territoire grâce au renforcement des partenariats et au développement de projets ambitieux en lien avec des structures externes et des collaborations internes fondées sur une démarche active des étudiants et des personnels, dont les enseignants-chercheurs et chercheurs.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Les partenariats avec les établissements de formation artistique ont été renforcés.

- Une convention cadre a été signée avec le Conservatoire à rayonnement régional (Ville de Chambéry et agglomération d'Annecy) pour harmoniser les multiples conventions bilatérales de formation établies avec des composantes et favoriser l'organisation de projets culturels communs.
- Quelques chercheurs et étudiants de l'USMB ont participé activement aux Rencontres du Semnoz organisées en septembre 2015 par l'ESAAA, une manifestation originale ayant pour objectif le croisement des regards, des méthodes et des pratiques entre acteurs de la recherche, de l'innovation et de la création, issus de champs disciplinaires variés.

Les activités engagées avec les principaux acteurs culturels des deux départements par le biais de conventions de partenariat et les collaborations internes à l'USMB ont été poursuivies, parmi lesquelles on peut citer : la billetterie subventionnée pour favoriser la participation des étudiants à la vie culturelle des bassins chambériens et annéciens, l'animation des campus avec des concerts gratuits de musiciens professionnels, le programme « Perspectives théâtrales », les activités d'approfondissement sur la culture chorégraphique, ainsi que l'accompagnement des associations culturelles étudiantes.

Plusieurs temps forts ont été organisés, notamment dans le cadre d'une collaboration avec la ComUE UGA, en lien avec les axes de recherche de l'USMB :

- la visite de la Caverne du pont d'Arc animée par le professeur Jean-Jacques Delannoy pour une centaine d'étudiants savoyards, grenoblois et valentinois ;
- une rencontre « art science » animée par la compagnie de danse chambérienne Gambit, des étudiants, un artiste associé à l'université grenobloise et un chercheur en sciences de l'USMB ;
- lors de la deuxième édition de la semaine culturelle étudiante thématique en mars 2015, la montagne a été mise à l'honneur avec l'accueil du spectacle « Terrible bivouac » programmé par l'Espace

Malraux sur le campus du Bourget-du-Lac, avec l'implication des associations étudiantes de l'USMB, ainsi qu'une rencontre en amont avec des personnalités du sport, de l'art, ou de la recherche sur le thème du risque en montagne, organisée en collaboration avec la ville de Chambéry et Le Dauphiné Libéré.

PERSPECTIVES 2016

L'USMB poursuivra ses actions et participera notamment en 2016 à la manifestation nationale « Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur » coordonnée par le MENESR. Par ailleurs, l'USMB sera associée au dépôt d'un projet Interreg franco-italien innovant sur les thématiques du corps (danse et sport) et de la montagne sur trois années.

Enfin, la mission culturelle participera à donner suite à la demande de réalisation d'une manifestation annuelle en faveur des personnels de l'USMB.

CHARGÉE DE MISSION CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Nathalie CAYLA

nathalie.cayla@univ-smb.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

En collaboration avec le VPR, la mission de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle vise à rendre celle-ci accessible au plus grand nombre en s'appuyant sur les recherches et travaux conduits au sein des équipes de l'USMB.

Les liens créés entre les chercheur(e)s et la société permettent ainsi de :

- faire connaître les faits scientifiques, les avancées de la recherche ;
- poser un regard critique sur la science et susciter interrogations et débats ;
- envisager de nouveaux axes de réflexion.

Cette mission est principalement remplie au sein de l'USMB par la programmation annuelle des Amphis pour Tous et la participation active à l'organisation de la Fête de la Science en Savoie et en Haute-Savoie.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Amphis pour Tous

L'appel à projet a recueilli une quinzaine de propositions aboutissant à la programmation de neuf séances.

Fête de la Science

Six laboratoires ont participé à la 24^e édition de la Fête de la Science, qui s'est déroulée du 3 au 11 octobre 2015. Le village des sciences à Chambéry a accueilli trois laboratoires : le LOCIE, EDYTEM et le LIP.

Plus de 10 000 visiteurs ont participé aux différents événements organisés dans l'ensemble du département. Sur le campus d'Annecy-le-Vieux, le LISTIC et le SYMME ont accueilli le public à la maison de la mécatronique. L'INRA, sur le site de Thonon-les-Bains, a organisé une journée portes ouvertes le 11 octobre. Un partenariat original a été mis en place entre l'ESAAA (École Supérieure d'Art de l'Agglomération d'Annecy), Crystal'innov, Mind et la Maison de la Mécatronique qui a permis la réalisation dans le cadre du 1 % culturel d'une œuvre d'art inaugurée à l'occasion du lancement de la Fête de la Science.

COP 21 - Le train pour le climat

Dans le cadre de la préparation de la COP 21 le « train pour le climat » a fait escale à Annecy le 8 octobre. Plusieurs scientifiques ont répondu présents afin d'illustrer les voies de recherche concernant le changement global conduites au sein de l'USMB : fonte des glaciers et augmentation des risques naturels, pressions sur la ressource neige dans les stations de ski, etc.

Rapprochement avec les centres de culture scientifique et technique 73 et 74

Un rapprochement plus étroit a été conduit au cours de l'année avec les centres de culture scientifique et technique des deux départements. Des opérations ont été menées en collaboration : participation au Forum

Régional de la Culture Scientifique Technique et Industrielle organisé par la Région Rhône-Alpes (22 mai), intervention au congrès de l'AMSCTI (23 juin), participation à Imaginascience (15 octobre), autant d'occasions qui ont permis de poser les jalons de projets à conduire ensemble.

PERSPECTIVES 2016

La diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle est un enjeu important. Dans le cadre de la ComUE, la promotion des résultats de la recherche et du travail des chercheurs, la transmission du savoir, sont désormais valorisés au travers d'un portail qui fait connaître l'ensemble des actions conduites par les différents acteurs¹. Une politique de développement se met en place ; elle fait l'objet depuis septembre 2015 de réunions de travail ; elle devrait aboutir à un ensemble plus nourri d'actions en 2016.

¹ <http://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/savoirs/savoirs-629550.htm>

CHARGÉ DE MISSION SOLAIRE

Benoît STUTZ

benoit.stutz@univ-smb.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La mission se décline en trois parties :

- développer des relations entre les laboratoires de l'USMB, le CEA et le CSTB dans le cadre de l'INES sur les activités solaire et bâtiment ;
- développer la plateforme solaire-bâtiment ;
- accroître le rayonnement de l'USMB sur les activités « solaire et bâtiment » au travers de l'INES (favoriser l'organisation d'événements à portée nationale et internationale).

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Plusieurs actions ont été entreprises dans le domaine de la recherche pour favoriser la montée en puissance de la fédération FRESBE par le développement de partenariats internationaux :

- partenariat USMB (LISTIC, IREGE, LOCIE) UQTR, Victoriaville, agglomération de Chambéry sur l'efficacité des éco-parcs, éco-quartiers (thèse en cotutelle et programme franco-québécois) ;
- partenariat USMB (LISTIC, IREGE, LOCIE) HES-SO sur la réhabilitation de l'habitat en montagne (programme Interreg) ;
- suivi du programme INES 2 ;
- travaux d'infrastructure du plateau technique énergie-bâtiment de Polytech ;
- investissements en équipement pédagogiques en lien avec l'IUT de

Chambéry (département génie civil) et Polytech ;

- représentation de l'USMB aux réunions du comité de pilotage INES 2.

En terme de rayonnement, les actions suivantes ont été menées :

- montage de l'école d'été internationale sur les énergies renouvelables qui s'est tenue du 28 août au 5 septembre à Évian-les-Bains en partenariat avec HES-SO et l'UQTR ;
- rencontre avec l'Université de Laval ;
- participation au comité de pilotage du livre *Demain l'énergie, paroles de chercheurs* (ARC énergie - région Rhône-Alpes) ;
- participation au WKD consacré à la transition énergétique du 25 au 28 octobre 2015.

PERSPECTIVES 2016

En ce qui concerne la recherche, des rencontres entre les laboratoires de l'USMB et le CEA permettraient de structurer les réponses aux appels à projets communs.

Coté enseignement, le chargé de mission poursuivra la gestion du projet INES 2 et sa participation aux réunions du comité de pilotage INES 2.

En matière de rayonnement, il est prévu que l'USMB participe à l'organisation de la 2^e école d'été sur les énergies renouvelables organisée au Québec.

CHARGÉE DE MISSION RELATIONS AVEC L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOURISME

Annie ROUARD

annie.rouard@univ-smb.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

L'objectif principal de la mission est d'animer le pôle touristique d'excellence « Montagne inventive » labellisé par l'Institut Français du Tourisme (IFT) et porté par l'USMB en relation avec différents acteurs publics et privés du territoire.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Depuis sa création en 2014, le pôle « Montagne inventive » s'est organisé autour de quatre axes de travail.

- L'axe 1, piloté en collaboration avec l'agglomération d'Annecy, vise à favoriser **l'innovation**. En 2015, une visite systématique des incubateurs en Savoie Mont Blanc a été réalisée. Avec CITIA, une étude sur la relation entre « image » et « tourisme » est conduite, en association avec les entreprises de l'image et les acteurs du tourisme, pour améliorer les usages sociaux de l'image. Une étude similaire est réalisée avec l'Orchestre des Pays de Savoie pour établir un état des lieux sur la place de la musique dans l'offre touristique en Savoie Mont Blanc pour aller vers une meilleure structuration de l'offre touristique culturelle.
- L'axe 2, piloté avec partenariat avec Savoie Mont-Blanc Tourisme (SMBT), est centré sur **la mise en réseaux des acteurs** du tourisme.

Un projet Interreg V France-Suisse « Transfrontour » a été déposé ; il comporte trois étapes :

- une veille sur les réseaux touristiques performants et pérennes (pour la France : Only Lyon, Un voyage à Nantes) ;
- la mise en place d'un centre franco-suisse de design des services ;
- l'accompagnement de mises en réseaux par rapport à un territoire ou par rapport à un produit qui se concrétisera dans un premier temps par une mise en réseaux de la zone transfrontalière (périmètre Genève-Martigny-Annemasse Chamonix-Annecy).
- L'axe 3 **formation** vise à développer de nouvelles compétences pour répondre aux attentes évolutives du marché. Il s'appuie sur le campus des métiers et des qualifications (CMQ) « hôtellerie et tourisme de montagne » porté par le rectorat, les lycées Savoie-Léman de Thonon et Ambroise-Croizat de Mouëtiers et l'USMB. Avec la CCI de la Savoie, SMBT et CITIA, le premier « B to B responsables de formation / acteurs du tourisme » (40 personnes) a été organisé pour développer des collaborations USMB / professionnels (stages, projets, recherche).
- L'axe 4 renvoie à **la dimension internationale**. Il porte des actions transfrontalières avec la Suisse (veille, formation) et avec la Chine.

La chargée de mission a travaillé durant l'été 2015 avec le massif de Chartreuse et la station de Megève pour le développement de la clientèle

chinoise. Elle a aussi participé en avril 2015 à une mission organisée par la coopération Alpes-Sichuan pour accompagner le développement du

PERSPECTIVES 2016

Pour l'axe 1, il s'agira de pérenniser les collaborations mises en place et de travailler avec les autres incubateurs du territoire, en particulier OSV et la pépinière de Maurienne.

Pour l'axe 2, l'année 2016 sera consacrée à la mise en œuvre du projet Interreg « Transfrontour » avec une première étape consacrée à la veille pluridisciplinaire avec une vingtaine d'enseignants-chercheurs des établissements partenaires. Des contacts sont également en cours pour la construction d'un projet franco-italien Alcotra (axe Chambéry-Turin) visant la mise en réseau des patrimoines naturel, culturel, agricole et industriel.

Pour l'axe 3, il faudra pérenniser, améliorer et élargir le « B to B » et participer à dynamiser les actions du campus des métiers, avec une journée de rencontre

entre les professionnels, les établissements d'enseignement et les structures institutionnelles qui est d'ores et déjà programmée le 13 janvier à Thonon-les-Bains.

Pour l'axe 4, accentuer l'accompagnement de territoires dans le développement de la clientèle chinoise en particulier avec la Maurienne (adaptation de l'offre, tourisme d'affaires, partenariats de cyclotourisme) est une nécessité. La chargée de mission étudiera avec la région de Kangding et les sociétés du cluster Montagne (ATM, UCPA), les besoins spécifiques de formation pour y répondre, soit dans le cadre de l'USMB et/ou dans celui du CMQ.

D'un point de vue plus général, au regard du développement rapide de son activité, il sera indispensable d'étudier le choix du statut juridique du pôle d'excellence avec les différents partenaires de l'USMB.

CHARGÉ DE MISSION FRANCOPHONIE

Frédéric TURPIN

frederic.turpin@univ-smb.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La charge de mission « Francophonie » a été créée en mars 2014, à la suite de l'obtention d'une chaire Senghor de la francophonie, en novembre 2013, par l'USMB. En collaboration avec le vice-président en charge des relations internationales, et en lien avec les composantes, le chargé de mission a vocation à développer, promouvoir et pérenniser les relations (recherche et formation) entre l'USMB et les partenaires francophones.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Le chargé de mission a participé à la restructuration du Réseau international des chaires Senghor qui a été actée lors de la réunion annuelle des chaires à Alexandrie, du 11 au 13 décembre 2015. Il s'agit d'en faire un outil mieux adapté aux cadres internationaux actuels de la recherche, de l'élargir à des pays non francophones (États-Unis, Russie, Afrique du Sud, etc.) et de renforcer la place de l'USMB en son sein.

Le chargé de mission a participé à la réflexion sur la mise en place d'un réseau structuré des chaires autour d'un espace rhônalpin élargi aux partenaires suisses (HES-SO) et italiens (Vallée d'Aoste). Une première réunion « francophonie », USMB et Université de Lyon 3 (Institut international

de la Francophonie), s'est tenue à Lyon le 8 janvier 2014. Une réunion élargie (Lyon 3, USMB, HES-SO et Université de la Vallée d'Aoste) s'est tenue le 16 janvier 2015 à Lyon afin de dégager un projet commun autour du patrimoine et tourisme alpin en francophonie. Deux réunions ont été organisées à l'automne 2015 à Genève en vue de formaliser un projet Interreg franco-suisse (USMB, HES-SO et Lyon 3) centré sur « la montagne en friches ».

La chaire Senghor USMB soutient le développement des coopérations (échanges, cotutelles de doctorat, doubles diplômes) avec des partenaires universitaires francophones. Elle a participé à l'accueil de deux délégations d'universités francophones : Université du Québec à Trois-Rivières (du 28 septembre au 2 octobre), Université franco-gabonaise Saint-Exupéry de Libreville (29 septembre et 23 novembre). Ces échanges sont l'occasion d'approfondir des coopérations existantes ou d'en ouvrir de nouvelles pouvant aller jusqu'à des doubles diplômes dans les prochaines années. La chaire a soutenu l'organisation de la troisième école d'été de linguistique légale, fruit de la coopération entre l'USMB et l'UQTR, qui s'est tenue à Chambéry, du 10 au 12 juin.

PERSPECTIVES 2016

Le chargé de mission poursuivra ses contributions au développement du réseau des partenaires francophones de l'USMB, tant à l'international que dans la structuration de coopérations régionales (Lyon) et transfrontalières (Suisse et Italie).

Ses actions continueront à tendre au renforcement des liens de coopération avec des partenaires forts (Québec, Suisse et Afrique francophone) et à la réflexion en cours sur la stratégie internationale en direction de l'Asie du Sud-Est (lien avec le Vietnam notamment).

En 2016, l'USMB pourrait accueillir la réunion annuelle du réseau international des chaires Senghor.

CHARGÉ DE MISSION EUROPE ET TRANSFRONTALIER

Massimo LUCARELLI

massimo.lucarelli@univ-smb.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Cette mission, née de l'évolution de l'ancienne mission « Italie », a pour but d'accroître la visibilité de l'USMB en tant qu'institution d'enseignement supérieur et de recherche ouverte à l'Europe et notamment au transfrontalier, en favorisant :

l'émergence de projets ALCOTRA, *Alpine Space* et *Erasmus+* ;

- le développement de partenariats de qualité avec des universités européennes et en particulier transfrontalières ;
- l'animation des relations institutionnelles avec le Consulat d'Italie et l'Institut de culture italienne à Lyon, l'Université franco-italienne à Grenoble, les services Europe des conseils départementaux de la Savoie et de la Haute-Savoie ainsi que de la ville de Chambéry, la Société des italianistes de l'enseignement supérieur, etc.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

Participation à quatre réunions organisées par la région Rhône-Alpes sur les projets transfrontaliers

- 12 janvier, Lyon, séminaire sur les projets européens : rédaction d'un rapport détaillé sur les programmes *Alpine Space*, ALCOTRA et Interreg France-Suisse ;

- 6 mai, Montmélian, séminaire ALCOTRA : rédaction d'un compte rendu ;
- 11 juin, Lyon, lancement des projets européens et atelier « comment réussir votre projet », rendez-vous individuels avec les animateurs régionaux des projets ALCOTRA, Espace Alpin et Interreg France-Suisse pour leur transmettre des questions de la part des potentiels porteurs de projets ;
- 8 décembre, Annemasse, séminaire sur le volet RDI des programmes ALCOTRA, Interreg France-Suisse et Espace Alpin, entretiens individuels avec un évaluateur et avec l'animatrice régionale ALCOTRA pour les Alpes du nord.

Projets européens

- Réunions et échanges avec des enseignants-chercheurs de CISM, FD, IAE, IUT, LLSH, Polytech et des partenaires transfrontaliers afin de faire émerger des projets pour les AAP européens ;
- Pendant l'*International week*, animation de l'atelier « Projets européens » à Annecy-le-Vieux et au Bourget-du-Lac, en présentant les AAP Interreg France-Suisse, ALCOTRA et *Alpine Space*.

Les résultats connus à la date de rédaction de ce bilan sont les suivants :

- présentation d'un *Erasmus+* sur les politiques européennes transfrontalières porté, dans le

cadre du réseau TEIN, par l'IEP de Strasbourg, le partenaire USMB étant un collègue de la FD (non retenu) ;

- présentation de trois *Alpine Space* :
 - o le premier (non retenu), porté par un collègue du CISM concernait le réseau de géo-parcs, pourrait être représenté dans l'Interreg France-Suisse, le taux de réussite de ce programme étant beaucoup plus important que celui du programme *Alpine Space* ;

- o le deuxième (non retenu), porté par la ville de Salzbourg (le partenaire USMB étant un collègue de l'IAE) concernait le tourisme de santé en montagne, pourrait être modifié et représenté comme projet Interreg France-Suisse ou France-Italie ;

- o le troisième, porté par l'Université de Milan (le partenaire USMB étant un collègue de l'IAE) concernait la création d'une plateforme de services de soutien aux entreprises en zone de montagne ; il a été présélectionné et fait ainsi partie des trente projets « français » présélectionnés sur un total de 250 présentés (incluant des institutions françaises). La décision finale a été négative.

- Présentation (d'ici le 15 janvier 2016) de trois ALCOTRA :

- o le premier, porté par un collègue de LLSH, concerne le développement d'un double diplôme de master entre LEA et le département de sciences économiques et politiques de l'Université de la Vallée d'Aoste ;

- o le deuxième, dont l'USMB est partenaire grâce à un collègue de la FD, concerne les bâtiments en montagne ;

- o le troisième est porté par l'Espace Malraux en collaboration avec la fondation du théâtre de Turin (partenaire USMB : IUT C).

Accueil de délégations d'universités partenaires

- Réunion (1^{er} décembre) avec la FD et une délégation de l'Université de la Vallée d'Aoste pour la mise en place d'un accord Erasmus+ et pour discussion d'un projet de double diplôme de licence en Droit, avec une possible présentation d'un ALCOTRA pour 2017-2018 ;
- Réunion (24 novembre) avec LLSH et une délégation de l'Université de Nitra (Slovaquie) pour la mise en place d'un accord *Erasmus+* en FLE.

Volet « International » du projet d'établissement 2015

- Participation aux réunions (février-avril) du groupe « Relations internationales » pour contribuer au volet « International » du projet d'établissement ;
- Entretien avec l'HCERES (1^{er} avril, à Annecy-le-Vieux, avec le CM Suisse et le CM Francophonie) dans le cadre de l'évaluation des politiques internationales de l'USMB.

Participation à des séminaires sur les campus transfrontaliers

- Présentation de deux communications, l'une sur les doubles diplômes USMB, l'autre sur TEIN en tant que représentant du réseau, le 25-26 septembre, à Pau, dans *l'European Cross-border Campus Event* ;
- Participation au séminaire HCERES (Paris, 5-6 novembre) *Quality assurance of Cross-border Higher Education*.

Renforcement des liens avec l'UFI, le consulat d'Italie de Lyon et la cellule « relations internationales » de la mairie de Chambéry

- Obtention d'un cofinancement de l'UFI et du consulat d'Italie pour l'organisation du colloque international « Primo Levi » (25-26 mars) ; le Consul d'Italie a participé à l'inauguration (à la mairie) ainsi qu'à la première journée du colloque (à la présidence de l'USMB). Le colloque s'est déroulé dans le cadre du double diplôme de master recherche LCE parcours franco-italien (avec l'Université du Piémont oriental), la responsable de ce double diplôme étant aussi la responsable scientifique du colloque ;
- participation, le 29 mai, à l'accueil d'une délégation allemande d'Albstadt organisé par la mairie de Chambéry ;
- participation au comité de pilotage de la Quinzaine du cinéma italien de Chambéry.

Renforcement des liens avec l'Institut de culture italienne (ICI) de Lyon, avec la section chambérienne de la Société « Dante Alighieri » et avec la SIES

- à l'invitation de l'ICI de Lyon, le CM Europe a inauguré la Semaine internationale de la langue italienne en tenant une conférence sur Dante, le 20 octobre à Lyon ;
- à l'invitation de la « Dante Alighieri » de Chambéry, le CM Europe a tenu une conférence sur la musique et la *Divine comédie*, le 2 décembre, à la présidence de l'USMB ;
- du 12 au 14 juin (à Clermont-Ferrand), le CM a participé au congrès de la Société des italianistes de l'enseignement supérieur (SIES) en

présentant le modèle des doubles diplômes franco-italiens comme réponse à la baisse des effectifs en italien.

PERSPECTIVES 2016

Il s'agira de poursuivre le développement de partenariats stratégiques en veillant à impliquer l'USMB dans les programmes européens ALCOTRA (3^e AAP : septembre 2016), *Alpine Space* et *Erasmus+*.

CHARGÉ DE MISSION RELATIONS AVEC LA SUISSE

Thierry ROLANDO

thierry.rolando@univ-smb.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

En collaboration avec le VPCA en charge des relations internationales et le chargé de mission Europe et transfrontalier, en lien également avec les composantes, le chargé de mission « Suisse » a vocation à développer, promouvoir et pérenniser les relations entre l'USMB et les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et autres institutions suisses, au profit de la formation et de la recherche.

BILAN DE L'ANNÉE 2015

2015 a été l'année du plein essor pour l'Interreg V France-Suisse. Le secrétariat technique conjoint, le service Europe et international du Conseil général/départemental de la Haute-Savoie et le comité de programmation sont prêts à accompagner les porteurs potentiels dans l'analyse et le dépôt de projets. Plusieurs équipes de l'établissement ont déjà déposé ou sont en train de déposer des dossiers. Six projets ont été validés en conseil d'administration de l'USMB durant l'année 2015 : NANOFIMT, CLOTHILDE et EASY PHI (porteur : SYMME), PME ASIE (porteur : IREGE), OPAC (porteur : IUT ANNECY), TRANSFRONTTOUR (porteur : USMB).

À la suite de la convention cadre signée entre la HES-SO et l'USMB en juillet 2013,

les deux établissements ont poursuivi leur collaboration en 2015.

Sur la thématique du tourisme, le MBA en innovation touristique (formation continue) lancé en 2013 est actuellement en phase d'accréditation par une agence suisse indépendante (AAQ). La procédure devrait aboutir en mai 2016. Les deux établissements sont également réunis dans le projet Interreg « Transfronttour ».

Sur le thème des énergies renouvelables et du développement durable, l'école internationale d'été d'Évian-les-Bains, co-organisée en août 2015 par nos deux établissements et l'UQTR a été un succès, confortant l'idée de renforcer notre investissement sur ce type d'événements. Le thème de la montagne et des bassins versants a également vocation à être partagé avec la HES-SO et plus largement avec d'autres partenaires suisses comme par exemple l'Institut Forel de l'Université de Genève. Le rectorat de la HES-SO prendra prochainement l'initiative d'une réunion de coordination.

La formation continue, la vie étudiante et la communication sont d'autres thématiques qui font l'objet de réflexions partagées.

La HES-SO doit reprendre la réflexion sur la coopération en matière d'études doctorales à partir d'une proposition de collaboration qui leur a été communiquée par le VPR de l'USMB.

Des actions communes en matière de relations internationales ont également été menées en commun (visite de partenaires, présence dans les salons

internationaux). Remarquons également qu'une ou plusieurs écoles de la HES-SO sont partenaires dans les six projets Interreg déposés en 2015.

Le nouveau recteur de l'Université de Genève, le professeur Yves Flückiger, a pris ses fonctions le 15 juillet dernier. Plusieurs rencontres et réunions de travail ont eu lieu entre lui et le président de l'USMB. Des pistes supplémentaires de collaboration ont été avancées, en particulier dans la perspective de la réalisation de la Maison de l'action internationale sur le site d'Annecy-le-Vieux (masters) et dans le cadre de la réflexion sur le Grand Genève et celle engagée, dans le cadre du CPER, sur le développement de l'enseignement supérieur sur les sites d'Archamps et d'Annemasse. L'USMB continue à tenir sa

place dans ces réunions, tant au niveau du forum d'agglomération que dans celles relatives au développement sur le Genevois français.

PERSPECTIVES 2016

Les relations avec la HES-SO sont maintenant bien établies et les projets de collaboration ne manquent pas. Ils prendront forme au fil du temps et des rencontres entre collègues des deux établissements.

Le contexte favorable avec l'UNIGE et au sein de plusieurs autres établissements de la Suisse romande, du fait de la ligne CPER, ne demande qu'à être exploité en développant des projets communs en recherche ou en formation.

CHARGÉ DE MISSION TÉLÉPHONIE ET TÉLÉCOMS

Stéphane BAUZAC

stephane.bauzac@univ-smb.fr

BILAN DE L'ANNÉE 2015

2015, dans le domaine des télécommunications est une année importante à l'USMB puisqu'elle voit l'achèvement de la migration du système téléphonique vers un nouveau système (Avaya) basé sur la ToIP. Il s'agit d'un projet d'ampleur, qui concerne l'ensemble des sites de l'USMB, soit un total de 1560 lignes téléphoniques internes.

Le projet, dont les prémices remontent à 2012, a été réalisé en un an entre juillet 2014 et juillet 2015, avec migration progressive des différents sites de l'USMB. Une importante mise à niveau de l'infrastructure réseau interne était préalablement nécessaire ; elle a été assurée par la DSI de l'établissement. Le calendrier initialement prévu a été respecté et les basculements n'ont pas entraîné de perturbations significatives du service téléphonique.

Le budget total du projet est de 350 k€, dont 50 k€ consacré à la rénovation du réseau. Ces montants sont conformes aux prévisions validées au lancement du projet. Les services impliqués, outre la DSI citée plus haut, sont la cellule téléphonie portée par le SLS Jacob, ainsi que l'ensemble des SLS des sites.

À l'issue de ce projet, l'USMB dispose d'un système téléphonique conforme aux standards technologiques les plus récents, ainsi que d'une infrastructure réseau modernisée.

En 2015, a également été effectué le renouvellement du marché opérateur, qui permet d'assurer à l'USMB la fourniture des services de communications fixes vers l'extérieur, ainsi que la fourniture de sa flotte de mobiles, dans de bonnes conditions techniques et financières.

ANNECY-LE-VIEUX ■ CHAMBÉRY/JACOB-BELLECOMBETTE ■ BOURGET-DU-LAC

